

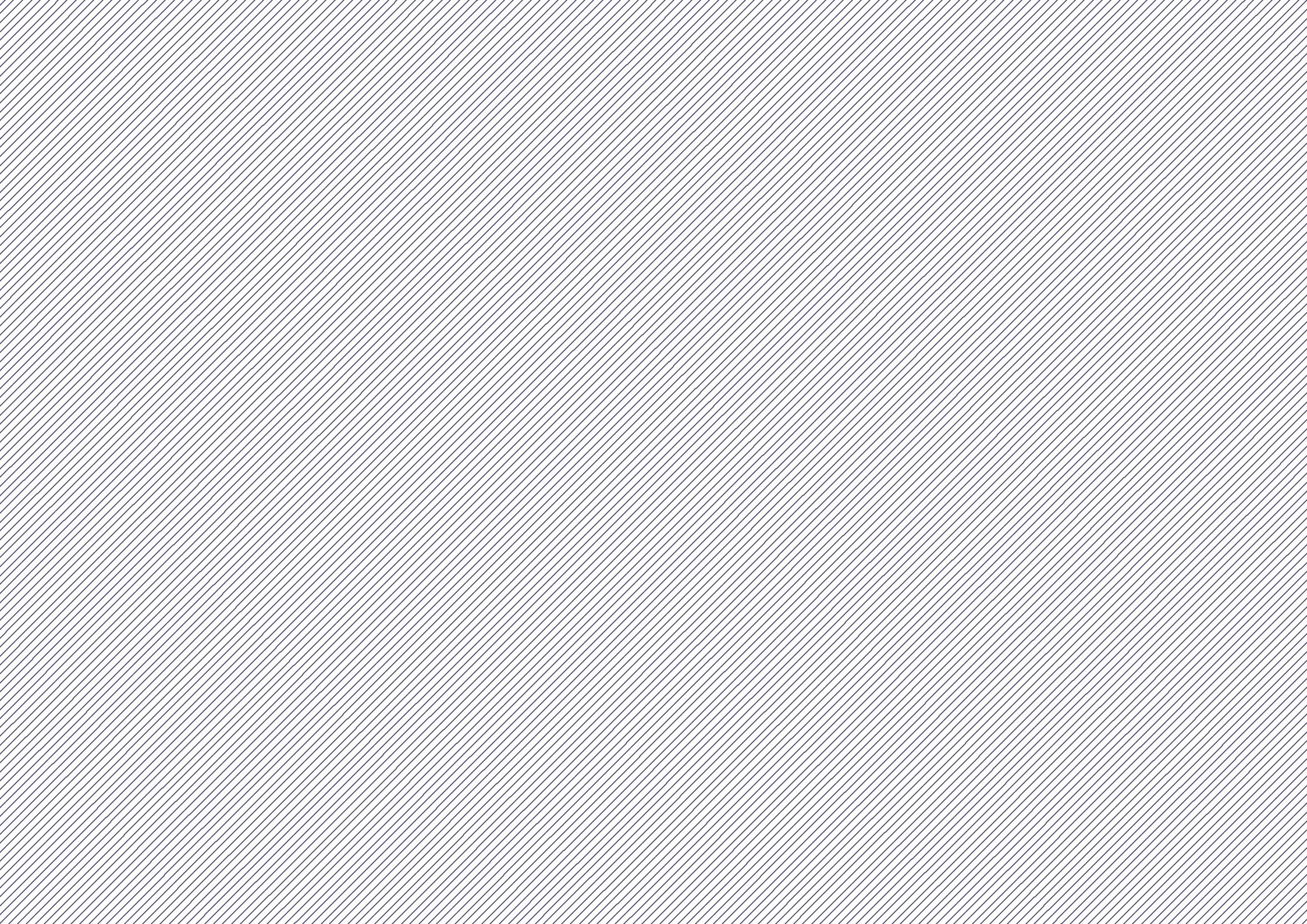
ÉDITION 2020

BAROMÉTROPOLE ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



aura

agence d'urbanisme
de la région angevine



INTRODUCTION - UN OUTIL POUR SE COMPARER À D'AUTRES TERRITOIRES

En mai 2016, les élus de la communauté urbaine ont adopté le projet de territoire 2016-2030. Alimenté par le diagnostic de l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura), nourri par les contributions du Conseil de développement de la région d'Angers, ce projet est le fruit d'une année et demie de travail pour tous les élus d'Angers Loire Métropole (ALM) et les maires des communes.

Dans ce projet, ont été identifiées 5 ambitions majeures pour :

- la formation, la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprendre ;
- le cadre de vie exceptionnel du territoire angevin ;
- le vivre-ensemble, la citoyenneté et le lien social ;
- l'accès à l'habitat, aux services et aux équipements ;
- l'attractivité du territoire angevin.

Très largement en amont, s'est posée la question d'un outil de suivi de ce projet (décembre 2015). Ainsi l'agence d'urbanisme a été missionnée pour élaborer cet outil, permettant de mesurer les dynamiques territoriales et de les comparer à d'autres territoires.

Les premières analyses ont été publiées en novembre 2017 : Barométropole Angers Loire Métropole - Edition 2017

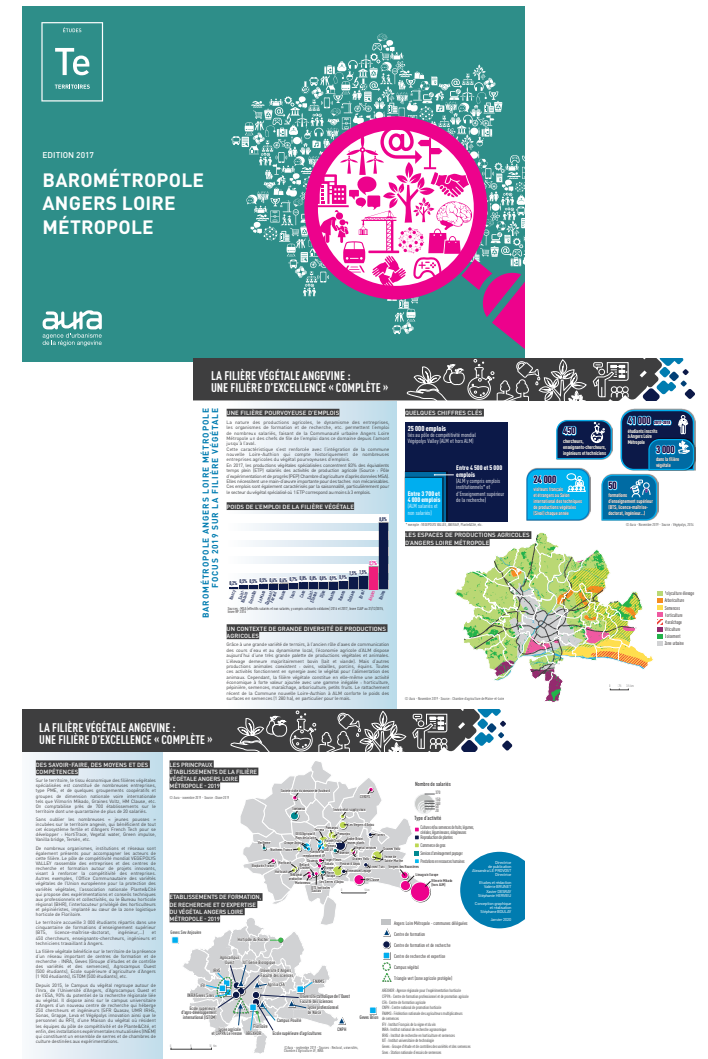
L'année 2018 a été l'occasion de présenter le barométropole aux différentes commissions d'Angers Loire Métropole (Solidarités, Développement durable et environnement ; Développement / Enseignement supérieur / Recherche et innovation ; et, Aménagement et développement durable des territoires).

Globalement, un vif intérêt a été exprimé par les membres de ces commissions. Il a été néanmoins souhaité que soit mieux identifiée la filière végétale.

L'Aura s'est donc engagée à réaliser en 2019 un focus sur la filière végétale angevine : une filière d'excellence complète.

L'année 2020 est consacrée à l'actualisation de la première édition du Barométropole. Cette seconde édition reprend la même structure que la première.

À partir de sources diverses, l'édition 2020 rassemble et compare des données de contexte locales et des données issues du panel des 13 EPCI (au 1^{er} janvier 2019). Les indicateurs-clés qui sous-tendent l'observation sont identiques pour tous les territoires de comparaison, ce qui facilite la comparaison et renforce la fiabilité de l'analyse. Chaque indicateur permet de connaître la position d'Angers Loire Métropole dans le panel et d'en tirer les conclusions utiles pour son territoire. Autant que possible, des indications d'évolution ont été introduites.



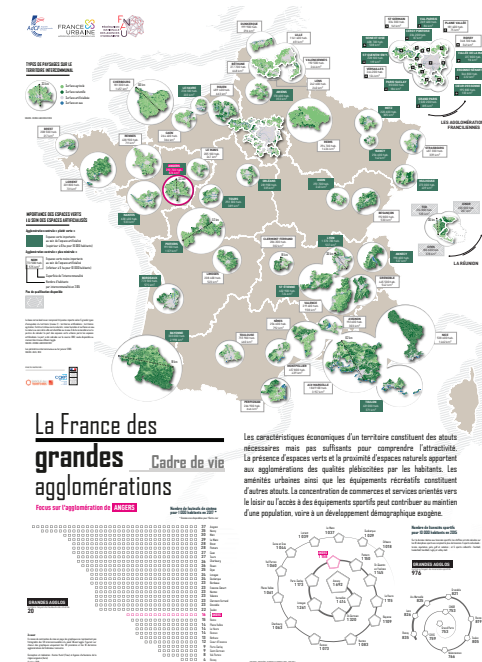
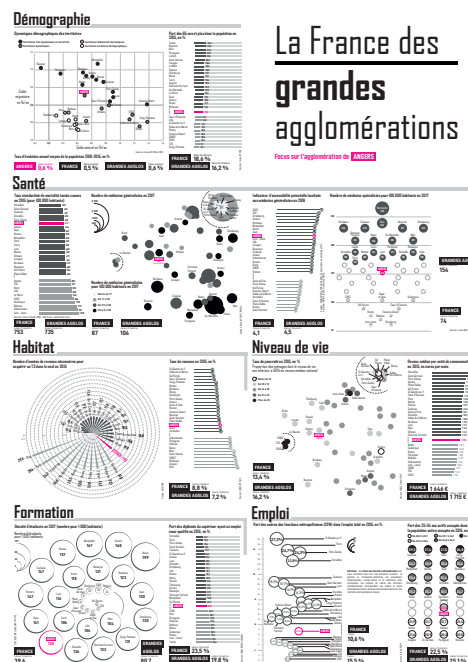


œuvre des lois NOTRe et Maptam et la refonte des périmètres intercommunaux. Cette nouvelle publication d'Observ'agallo analyse un panel élargi à une soixantaine d'intercommunalités de plus de 180 000 habitants, panel qui rassemble les 22 métropoles dont celle du Grand Paris, des communautés urbaines et des communautés d'agglomération. Dans ce panel apparaissent de nouvelles intercommunalités élargies par les évolutions institutionnelles comme celles de Bayonne, de Cherbourg ou d'Annecy, mais aussi l'Outre-mer avec trois communautés de l'Île de la Réunion et enfin se révèlent les communautés franciliennes hors du Grand Paris et leurs spécificités.

Initiée en 2013 par la Fédération des agences d'urbanisme (Fnau) et l'Assemblée des communautés de France (AdCF) rejointes par France Urbaine, la démarche Observ'agallo est une démarche mutualisée d'observation des principales agglomérations de France. Les premières analyses publiées en 2016 concernaient une trentaine d'agglomérations de plus de 200 000 habitants hors Île de France, avant la mise en

Afin de valoriser le travail réalisé sur les données, la Fnau avec l'Aura ont conçu à l'automne 2019 un poster permettant de diffuser sur un autre type de support et par d'autres modes de représentation les indicateurs d'Observ'agallo. Toutes les données utilisées sont accessibles en OPEN DATA.

En parallèle de la démarche Observ'agallo, la démarche Métroscopie a vocation à offrir une lecture plus spécifique du processus métropolitain sur les seules 22 métropoles institutionnelles. Cette démarche est complémentaire à Observ'agallo. Dans ce cadre, un poster a été réalisé avec une face cartographique et une face regroupant une quinzaine d'indicateurs clefs.



Le Barométropole a été élaboré comme un outil qui, à partir de ressources diverses, rassemble, met en perspective et compare des données de contexte locales et issues d'un panel d'intercommunalités répondant à des critères de sélection précis. L'objectif est de connaître, pour chaque indicateur, la position de l'agglomération dans le panel et d'en tirer des conclusions utiles pour le territoire et ses acteurs.

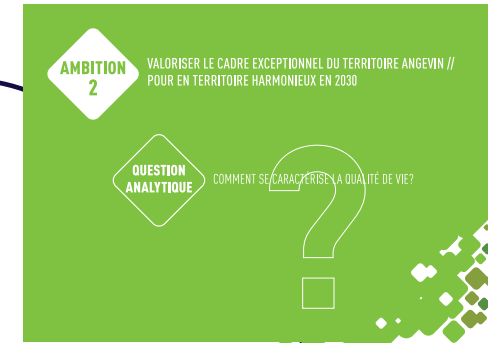
// Important :

- 1- Pour la plupart des indicateurs, le périmètre retenu est celui en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Dans le cas contraire, la géographie des périmètres est précisée en NB.
- 2- Concernant les indicateurs, il n'a pas toujours été possible d'homogénéiser les temporalités et les échelles géographiques (EPCI, Zone d'emploi, Aire urbaine, département). Les choix ont été effectués selon l'échelle la plus pertinente, mais aussi selon la disponibilité des indicateurs.
- 3- Un certain nombre d'acronymes ou de définitions figurent dans le glossaire.
- 4- Dans les tableaux et graphiques, l'intercommunalité est désignée par le nom de la ville-centre pour faciliter la mise en page du document.



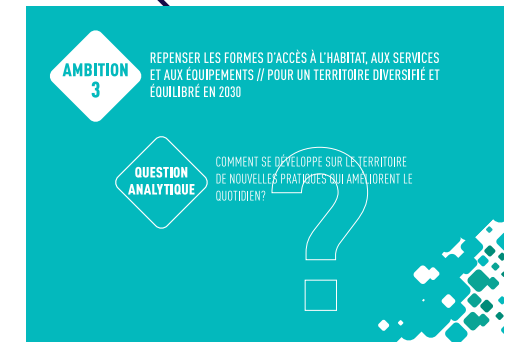
AMBITION 1 PROMOUVOIR LA FORMATION, LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE // POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET INNOVANT EN 2030

QUESTION ANALYTIQUE COMMENT SE CARACTÉRISE L'ÉCONOMIE LOCALE, L'EMPLOI ET LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX?



AMBITION 2 VALORISER LE CADRE EXCEPTIONNEL DU TERRITOIRE ANGEVIN // POUR UN TERRITOIRE HARMONIEUX EN 2030

QUESTION ANALYTIQUE COMMENT SE CARACTÉRISE LA QUALITÉ DE VIE?



AMBITION 3 REPENSER LES FORMES D'ACCÈS À L'HABITAT, AUX SERVICES ET AUX ÉQUIPEMENTS // POUR UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ ET ÉQUILIBRÉ EN 2030

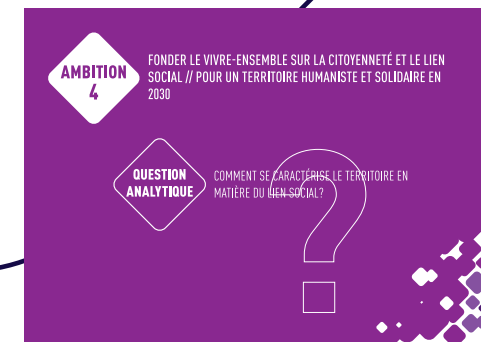
QUESTION ANALYTIQUE COMMENT SE DÉVELOPPE SUR LE TERRITOIRE DE NOUVELLES PRATIQUES QUI AMÉLIORENT LE QUOTIDIEN?

Le barométropole est constitué de :
14 planches centrales qui s'articulent autour de **5 questions analytiques** interrogeant les **5 ambitions du projet de territoire 2016-2030**



AMBITION 5 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ANGEVIN // POUR UN TERRITOIRE RAYONNANT EN 2030

QUESTION ANALYTIQUE COMMENT SE CARACTÉRISE L'ÉCONOMIE LOCALE, L'EMPLOI ET LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX?



AMBITION 4 FONDER LE VIVRE-ENSEMBLE SUR LA CITOYENNETÉ ET LE LIEN SOCIAL // POUR UN TERRITOIRE HUMANISTE ET SOLIDAIRE EN 2030

QUESTION ANALYTIQUE COMMENT SE CARACTÉRISE LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE LIEN SOCIAL?

A gauche : La position d'Angers Loire Métropole au sein du panel. Elle est établie à partir de quelques indicateurs de référence

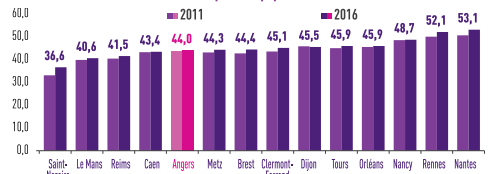
A droite : Les éclairages locaux. Ils visent à apporter des compléments d'information, sous la forme de repères chiffrés, graphiques et cartographiques

COMMENT ÉVOLUENT LES DISPARITÉS SOCIALES ?

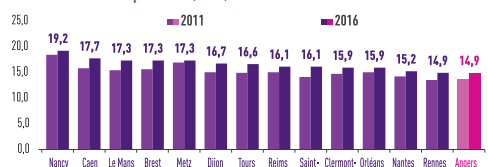


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

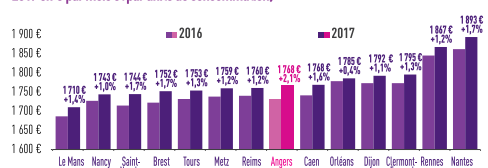
Part des cadres et Prof. Intermédiaires parmi la population active de 15 à 64 ans (en %)



Part des familles monoparentales (en %)



Evolution 2016/2017 du revenu médian disponible par mois (classement selon le revenu en 2017 en € par mois et par unité de consommation)



// COMMENTAIRES

La part des cadres et des professions intermédiaires est 44% (+0,4 points en 5 ans) dans la population active de 15-64 ans. Nantes et Rennes se distinguent avec une proportion supérieure à 50%.
Le territoire accueille 15% de familles monoparentales (+1,2 points en 5 ans) ce qui le place parmi les proportions les plus faibles derrière Rennes et Nantes.
En 2016, le revenu médian à Angers Loire Métropole s'élève à 1 732 euros par mois. Il est quasi identique à celui observé pour la France métropolitaine (1 734 euros).

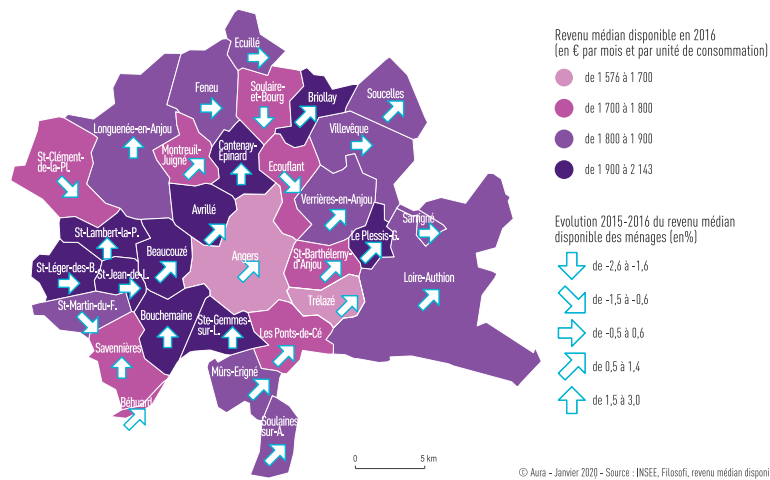
// ECLAIRAGES LOCAUX

Revenu médian disponible (en € par mois et par unité de consommation) et taux de pauvreté en 2017 (en %)

	ENSEMBLE	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE PARC SOCIAL	LOCATAIRE PARC PRIVE	TAUX DE PAUVRETÉ (SEUIL 60%)
Angers	1 636 €	2 203 €	1 179 €	1 615 €	20,0%
aire urbaine d'Angers	1 753 €	1 974 €	1 234 €	1 596 €	11,9%
CU Angers Loire Métropole	1 768 €	2 083 €	1 224 €	1 643 €	13,5%
CC Anjou Loir et Sarthe	1 696 €	1 793 €	1 299 €	1 469 €	9,4%
CC Loire Layon Aubance	1 797 €	1 888 €	1 306 €	1 542 €	6,9%
Département Maine-et-Loire	1 703 €	1 857 €	1 231 €	1 521 €	11,7%
France métropolitaine	1 759 €	1 968 €	1 207 €	1 507 €	14,9%

// CARTO

Revenu médian disponible des ménages en 2016 et évolution 2015-2016 (%)

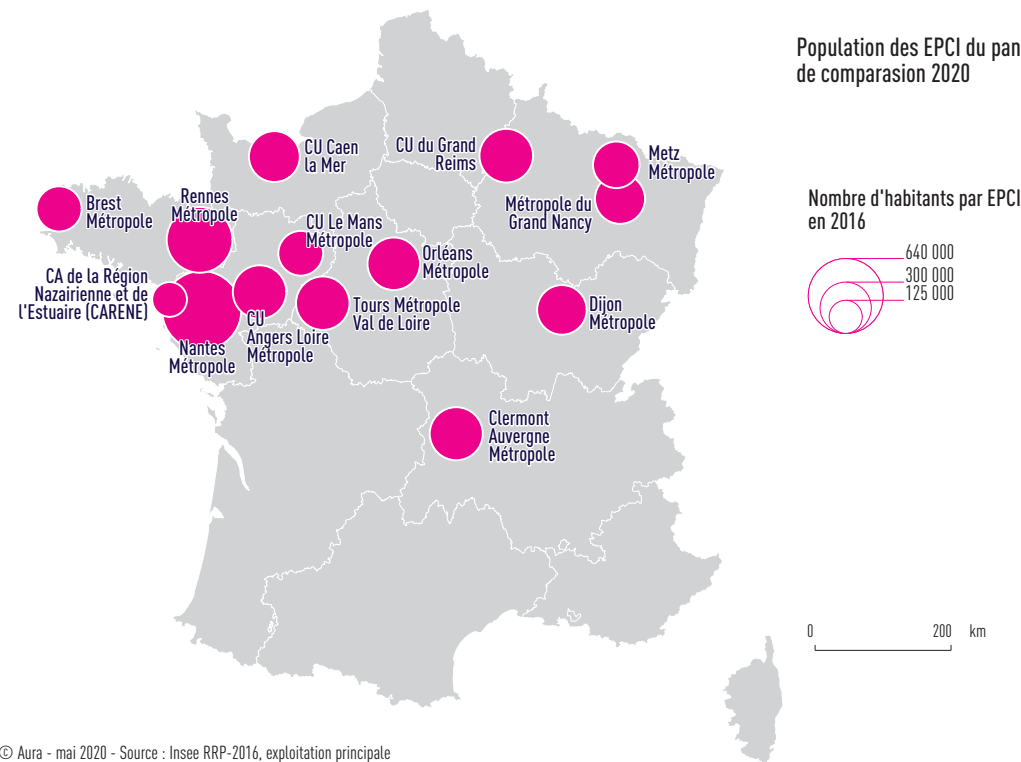


Une analyse rédigée apportant quelques éléments d'information ou de pondération nécessaires

UN PANEL COMPARATIF DE 14 EPCI

// Les critères de sélection :

- EPCI appartenant au Pôle Métropolitain Loire Bretagne (PMLB) : Rennes, Nantes, Saint-Nazaire, Brest, Angers
- EPCI voisins géographiques : Tours, Le Mans, Orléans
- EPCI sélectionnés principalement sur le critère de leur taille : un nombre d'habitants entre 200 000 et 300 000 habitants, centrés autour de villes d'au moins 100 000 habitants



© Aura - mai 2020 - Source : Insee RRP-2016, exploitation principale

Panel	Ville-centre			EPCI (définition 2019)				Aire urbaine (définition 2010)				Zone d'emploi (définition 2010)			
	Population	Emploi	Densité	Population	Emploi	Densité	Nb communes	Population	Emploi	Densité	Nb communes	Population	Emploi	Densité	Nb communes
Nantes	306 694	185 693	4 705	638 931	344 626	1 220,8	24	961 521	429 436	282,4	108	1 090 770	479 515	224	147
Rennes	216 268	137 794	4 292	443 192	244 832	628,6	43	727 357	322 576	194,7	182	818 912	355 688	149,8	255
Reims	183 113	90 120	3 904	294 674	128 043	205,7	143	322 473	131 990	135,3	229	358 050	148 294	98,9	319
Dijon	155 090	91 390	3 838	251 897	134 851	1 049,7	24	385 400	165 309	115,4	292	433 707	183 856	80,3	444
Angers	151 229	83 313	3 541	293 701	137 709	440,5	29	419 633	169 997	176,3	77	472 712	188 344	140,4	92
Le Mans	142 991	82 136	2 708	205 113	108 985	768,1	19	347 397	136 874	172,4	122	423 485	161 047	115,1	223
Clermont-Ferrand	142 686	101 659	3 344	288 435	157 286	959,4	21	482 472	203 933	199,7	182	533 473	223 779	102,4	300
Brest	139 342	79 778	2 814	208 930	106 043	956,8	8	319 947	130 434	321,5	51	458 020	183 204	198,1	120
Tours	136 565	81 815	3 939	293 123	147 424	753,2	22	494 453	201 733	154,8	140	543 560	216 653	120,7	207
Metz	117 890	76 354	2 811	222 146	111 744	725,9	44	391 187	159 981	243,3	214	510 631	188 875	169,9	377
Orléans	114 782	67 886	4 177	282 828	145 155	846,0	22	435 235	185 729	138,9	134	489 541	202 031	97,8	193
Caen	105 403	72 141	4 101	265 466	142 199	731,4	47	419 974	171 741	220,6	222	482 397	191 490	163	317
Nancy	104 592	66 763	6 968	256 610	135 045	1 803,3	20	435 356	178 372	184	284	515 805	206 055	150,3	394
Saint-Nazaire	69 719	37 048	1 490	123 818	59 628	386,6	10	220 925	89 033	253,5	29	299 114	110 904	196,4	48

© Aura - octobre 2017 - Source : INSEE, RP 2016.

**AMBITION
1**

PROMOUVOIR LA FORMATION, LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE // POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET INNOVANT EN 2030

**QUESTION
ANALYTIQUE**

COMMENT SE CARACTÉRISENT L'ÉCONOMIE LOCALE, L'EMPLOI ET LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX?

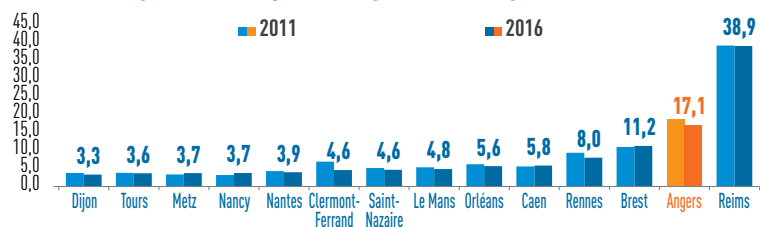


COMMENT L'ÉCONOMIE SE RÉPARTIT-ELLE ENTRE SECTEURS ET TERRITOIRES ET COMMENT ÉVOLUE CETTE RÉPARTITION ?

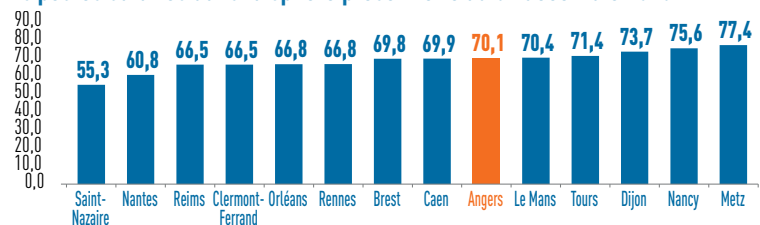


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

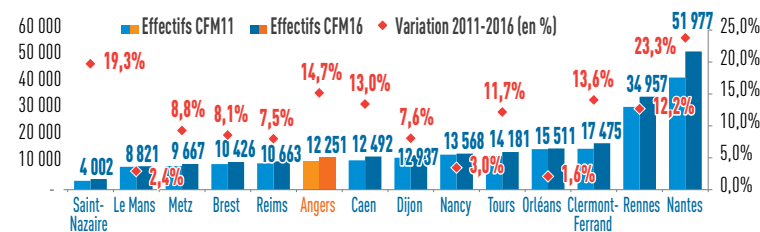
Nombre d'emplois dans l'agriculture pour 1 000 emplois



% postes salariés dans la sphère présenteielle au 31 décembre 2015



Effectifs des cadres des fonctions métropolitaines et variation du nombre (en %) entre 2011 et 2016



// COMMENTAIRES

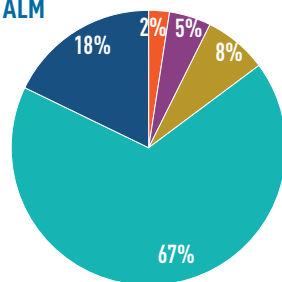
Le territoire d'Angers Loire Métropole présente un profil économique diversifié, où l'agriculture et le végétal occupent une place particulière, même si ce type d'emploi a diminué entre 2011 et 2016 (-8%).

La dynamique d'emploi locale est également fortement liée à la sphère présenteielle : ces activités de proximité dépendent des besoins de la population résidente ou de passage (touristes, déplacements professionnels journaliers).

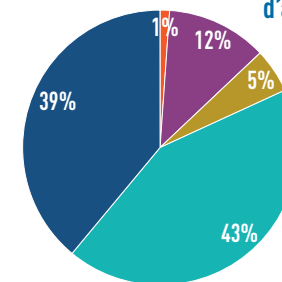
En 2016, Angers Loire Métropole peut compter sur 12 251 emplois stratégiques pour asseoir son développement et son rayonnement économiques, soit 9% de l'emploi total (8% en 2011). L'agglomération angevine profite du dynamisme de l'ouest avec une progression de près de 15% de cadres des fonctions métropolitaines : l'une des plus fortes progressions, derrière Nantes et Saint-Nazaire.

// ECLAIRAGES LOCAUX

Etablissements actifs selon le secteur d'activités sur ALM

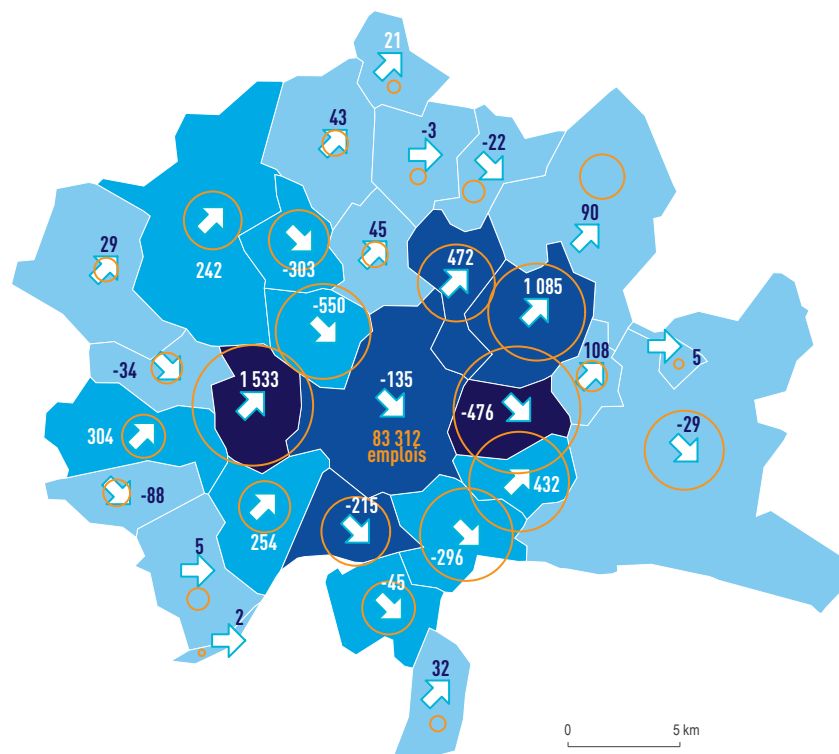


Effectifs salariés selon le secteur d'activités sur ALM



// CARTO

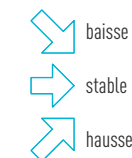
Evolution du nombre d'emplois 2006-2016 et taux de concentration de l'emploi en 2016



Nombre d'emplois en 2016



Evolution brute du nombre d'emplois 2006-2016



Taux de concentration de l'emploi en 2016 (%)



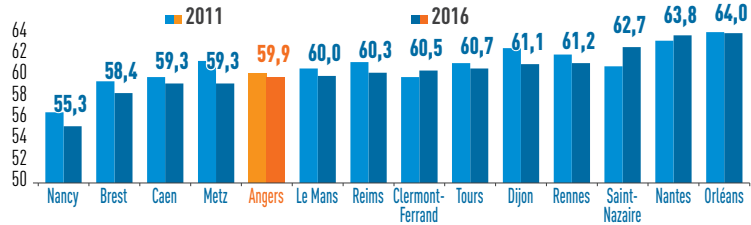
© Aura - mai 2020 - Source : Insee RRP 2006, 2016, exploitation principale

COMMENT ÉVOLUE LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS ?

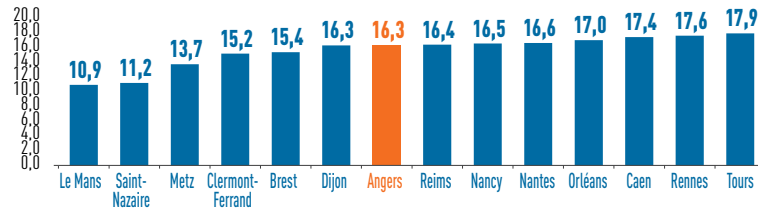


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

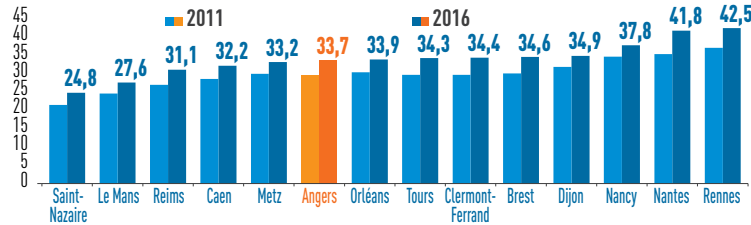
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)



Taux de création des entreprises en 2018



Part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur parmi la population non scolarisée de 15 ans et plus (%)



// COMMENTAIRES

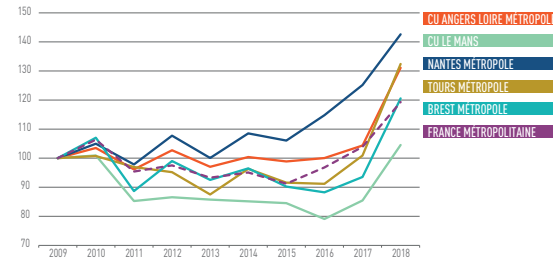
Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main d'œuvre. Avec un taux de près de 60%, Angers Loire Métropole se situe en dessous de la moyenne française (63,9%).

La main d'œuvre qualifiée disponible peut se lire au travers du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur. Avec près de 34% (+4 points en 5 ans) de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population, l'agglomération se classe au-dessus de la zone d'emploi (29,6%), mais loin de Rennes (42,5%), Nantes (41,8%), et proche de Tours (34,3%) et Brest (34,6%).

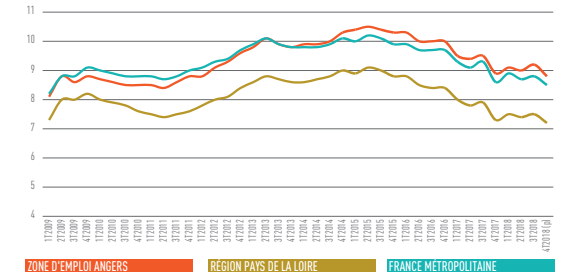
2 991 établissements ont été créés sur ALM en 2018 contre 2 380 l'année précédente, soit +26% en un an. Cette dynamique se confirme également à l'échelle nationale (+15% en un an) mais elle est nettement supérieure sur ALM. Près des ¾ des entreprises créées en 2018 sur ALM sont des entreprises individuelles (EI) : 74% contre 71% en moyenne en France.

// ECLAIRAGES LOCAUX

Evolution comparée des créations d'établissements depuis 2009 (base 100)

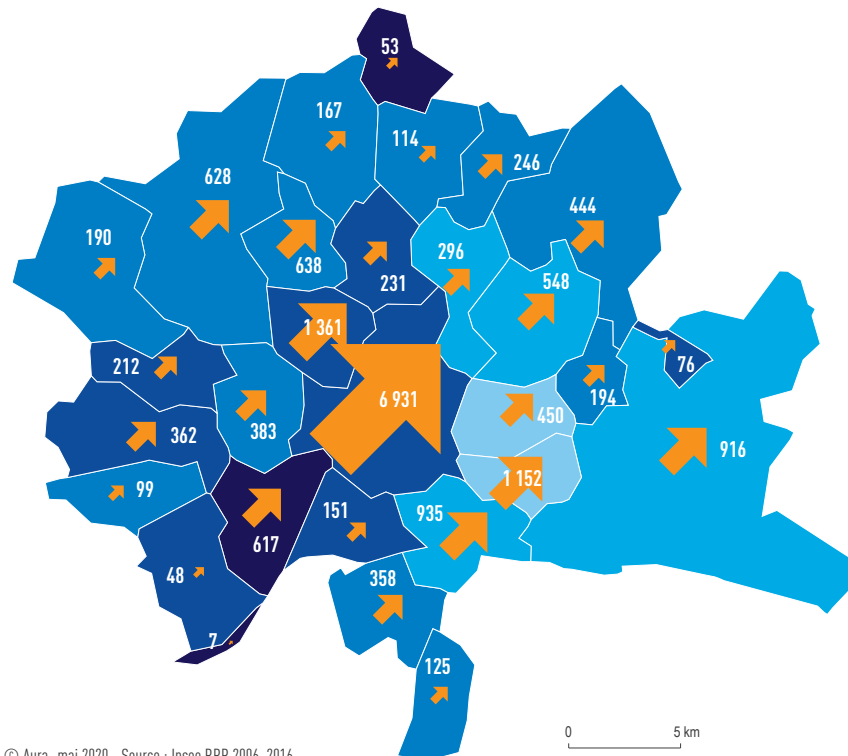


Evolution du taux de chômage depuis 2009 (en moyenne trimestrielle)



// CARTO

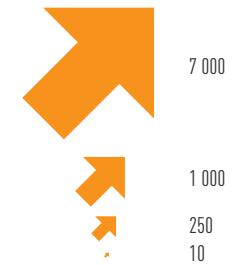
Part de la population non scolarisée de 15 ans et plus titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en 2016 et évolution 2006-2016



Part de la population non scolarisée de 15 ans et plus titulaire d'un diplôme de l'ens. sup. en 2016 (%)

- inférieur à 25
- de 25 à 30
- de 30 à 35
- de 35 à 40
- supérieur à 40

Variation brute 2006-2016



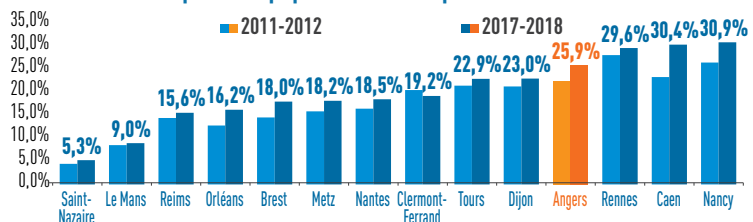
© Aura - mai 2020 - Source : Insee RRP 2006, 2016, exploitation principale

COMMENT ÉVOLUE LA QUALITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION ?

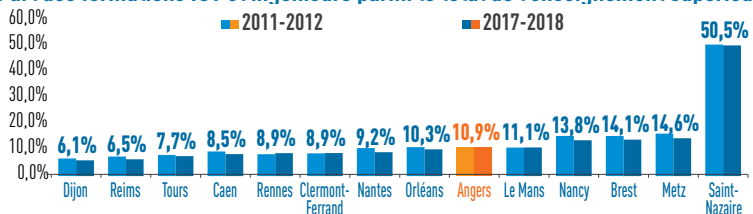


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

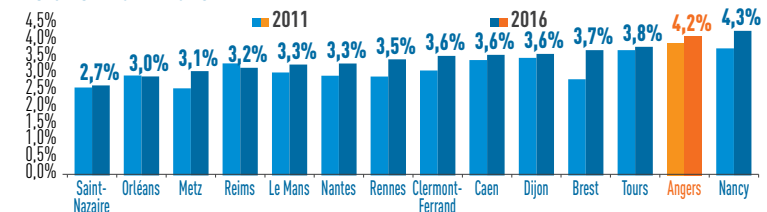
Part des étudiants parmi la population totale par commune



Part des formations IUT et ingénieurs parmi le total de l'enseignement supérieur



Part des apprentis et stagiaires parmi les salariés de 15 ans et plus (%)



// COMMENTAIRES

Angers Loire Métropole compte un peu plus de 41 000 étudiant(e)s à la rentrée universitaire 2017-2018. Les étudiant(e)s représentent près de 18% de la population de l'unité urbaine d'Angers (10 communes*, 226 322 habitants, RP 2016) et participent ainsi au fort dynamisme démographique sur le territoire angevin.

L'offre d'enseignements supérieur et de recherche, par sa densité, sa diversité et sa qualité, constitue un facteur fort de l'attractivité d'Angers Loire Métropole. Cette attractivité trouve ses leviers dans la stratégie propre aux établissements d'enseignement supérieur (marketing, relocalisation de sites, politique d'accueil des étudiants étrangers, etc.), mais également dans l'image très positive d'Angers.

62% des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'unité urbaine d'Angers sont originaires de la région Pays de la Loire dont 33% du Maine-et-Loire. 3 741 étudiants étrangers sont enregistrés dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée 2016-2017, soit une progression de 1 331 étudiants en 10 ans (+4,5% / an). Ils représentent 9,4 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'unité urbaine.

* Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Les Garennes sur Loire, Mûrs-Erigné, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy d'Anjou, Saintes-Gemmes sur Loire, Trélazé.

// ECLAIRAGES LOCAUX



41 000 étudiants
(contre 32 500 en 2007/2008)



+8 500 étudiants
en 10 ans



9,4% d'étudiants étrangers



4 000 emplois



500 doctorants



55 laboratoires labellisés

Angers



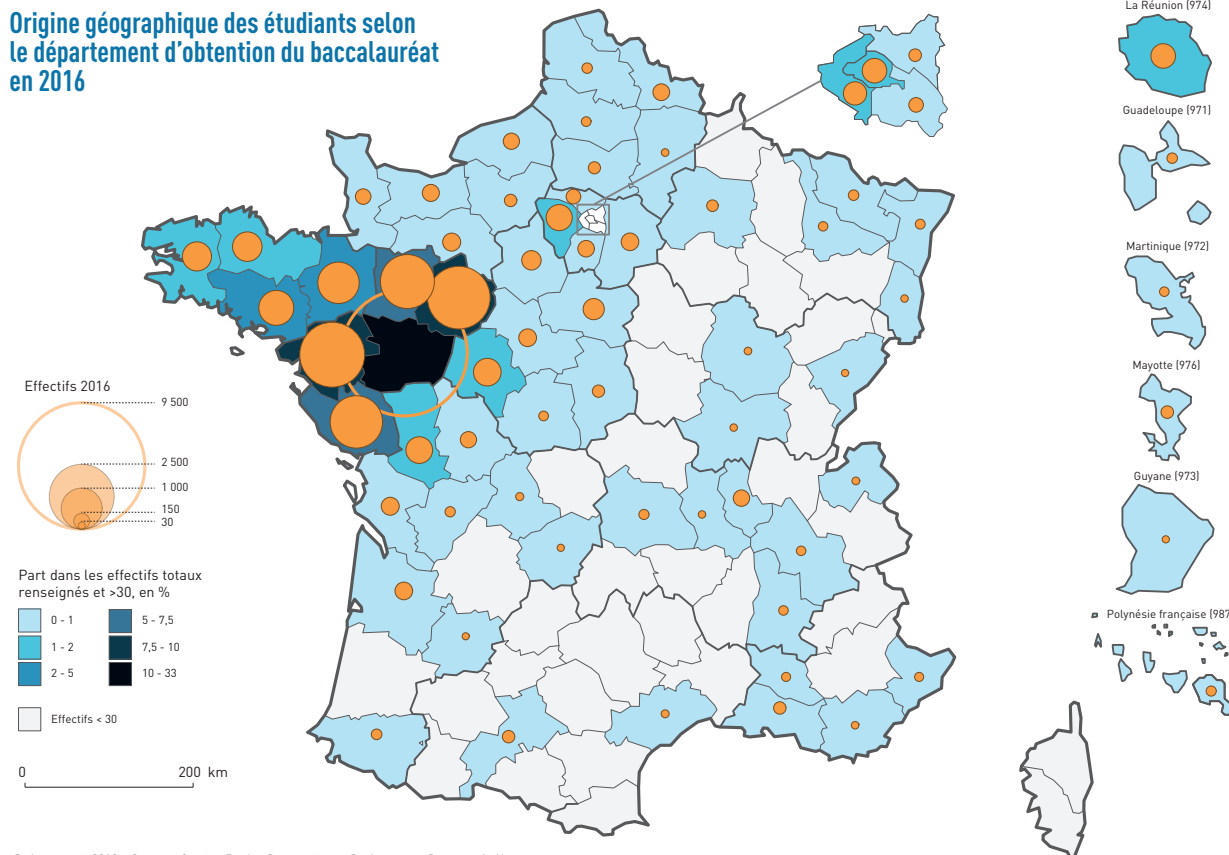
3^{ème} pôle d'enseignement supérieur du Grand Ouest



5^{ème} ville la plus étudiante de France (ratio entre nombre d'étudiants et la population de la ville)

// CARTO

Origine géographique des étudiants selon le département d'obtention du baccalauréat en 2016



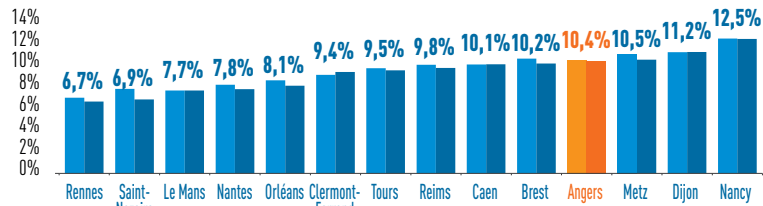
© Aura - mai 2019 - Source : Service Etudes Prospective et Performance, Rectorat de Nantes

QUELLE EST LA PLACE DES FILIÈRES D'EXCELLENCE (VÉGÉTAL, DIGITAL, SANTÉ) ET DES DOMAINES À FORT POTENTIEL ET COMMENT ÉVOLUENT-ILS ?

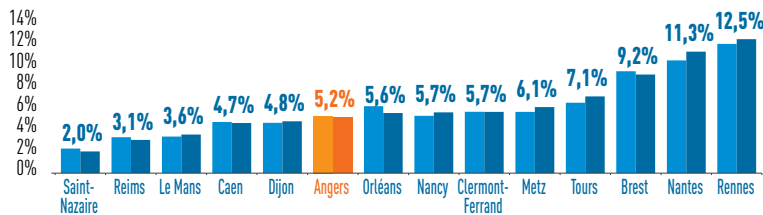


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

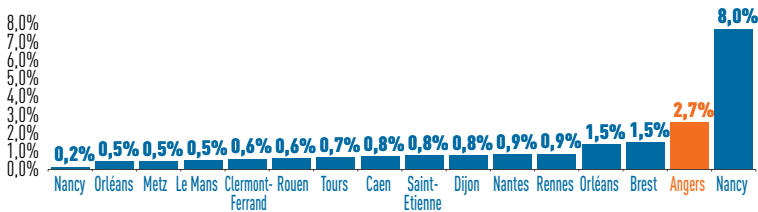
Poids des effectifs salariés de la filière Santé



Poids des effectifs salariés de la filière Digitale



Poids de l'emploi de la filière Végétale



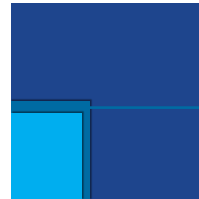
// COMMENTAIRES

Le poids des principales filières d'excellence (santé et digital) diminue légèrement dans le tissu économique angevin. En cause, le dynamisme général de l'agglomération ces dernières années et une croissance soutenue des emplois dans d'autres secteurs très divers (activités sociales, enseignement privé, assurances, restauration rapide, construction automobile, etc.).

Sur le territoire, le tissu économique des filières végétales spécialisées est constitué de nombreuses entreprises, type PME, et de quelques groupements coopératifs et groupes de dimension nationale voire internationale tels que Vilmorin Mikado, Graines Voltz, HM Clause, etc. On comptabilise près de 700 établissements sur le territoire dont une quarantaine de plus de 20 salariés. Sans oublier les nombreuses « jeunes pousses » incubées sur le territoire angevin, qui bénéficient de tout cet écosystème fertile et d'Angers French Tech pour se développer : HortiTrace, Vegetal water, Green impulse, Vanilla bridge, Tersèn, etc.

// ECLAIRAGES LOCAUX

Entre 3 700 et 4 000 emplois (ALM salariés et non salariés)



25 000 emplois liés au pôle de compétitivité mondial Végépolys Valley (ALM et hors ALM)

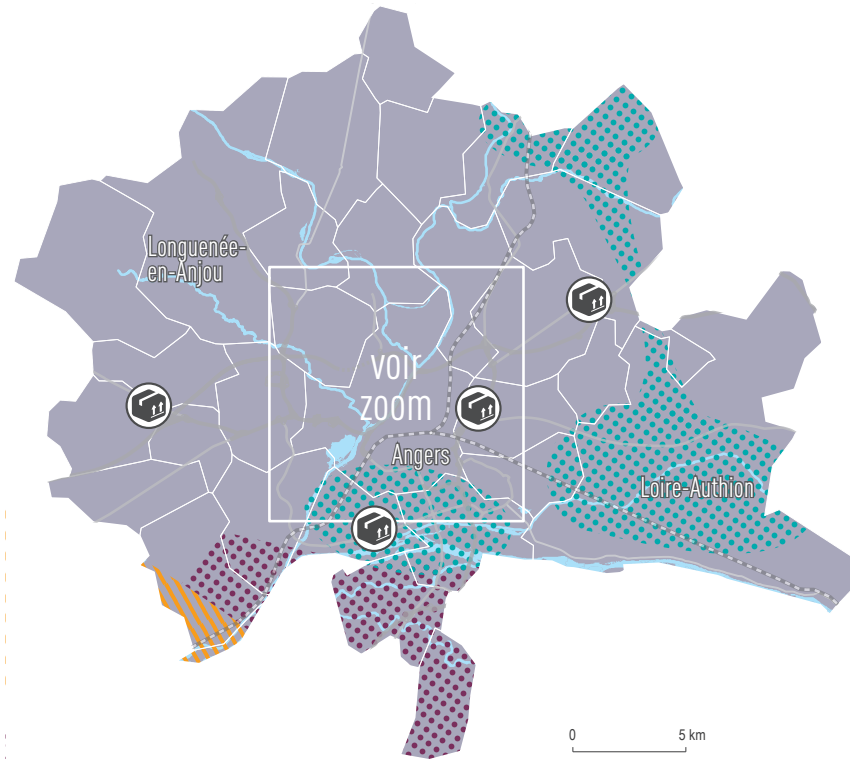
Entre 4 500 et 5 000 emplois (ALM y compris emplois institutionnels* et d'enseignement supérieur de la recherche)

La filière Banque Assurances sur Angers Loire Métropole :

- 7 200 emplois dont 5 200 salariés (5,6% des salariés d'ALM)
- Une légère croissance des effectifs de +1,5% en 10 ans pour la filière, malgré la crise économique
- Une spécialisation dans les activités assurances, retraite et prévoyance (mais très loin derrière Niort, et loin derrière Le Mans, voire Orléans, Rouen, Nancy et Tours)...

// CARTO

Orientations économiques principales et filières d'excellence



Orientation économique principale des EPCI

Economie résidentielle et touristique

Spécificités

- Pôle végétal spécialisé
- Activités viticoles (et para)
- Pôle santé
- Activités digitales
- Pôles Banque-Assurance-Prévoyance
- Activités (sous-traitance) industrielles
- Pôle logistique
- Pôle technologique

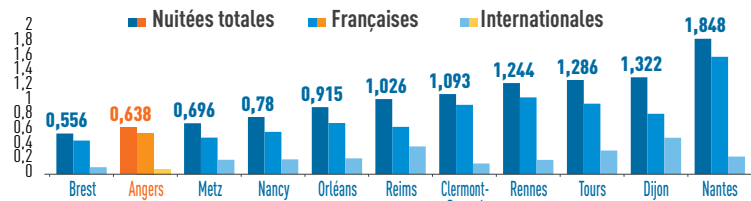


COMMENT LE TOURISME SE DÉVELOPPE-T-IL ? (SUR QUELS SEGMENTS)

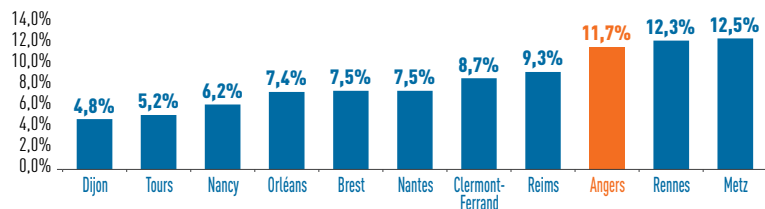


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

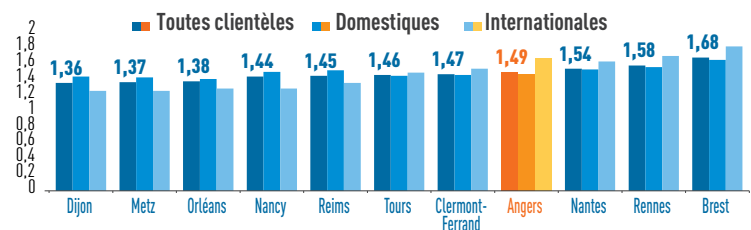
Nombre de nuitées hôtelières en 2018 (en millions)



Evolution 2015-2018 des nuitées totales



Durées moyennes des séjours hôteliers en 2018



// COMMENTAIRES

En 2018, la fréquentation dans les hôtels d'Angers Loire Métropole a atteint 623 000 nuitées (+11,7% en 3 ans). Cette progression permet au territoire de se situer en 3^{ème} position derrière Metz et Rennes parmi les territoires les plus dynamiques. 11% de ces nuitées sont imputables à des étrangers.

L'hôtellerie représente 53% de la capacité en hébergement marchand et les campings 24%.

L'année 2019 constitue également un bon millésime pour le tourisme angevin : progression du nombre de nuitées hôtelières (+4,3% en un an). Il en est de même pour l'hôtellerie de plein air (+24%), grâce à un renouvellement de son offre (reprise et modernisation) et à une météo favorable.

// ECLAIRAGES LOCAUX

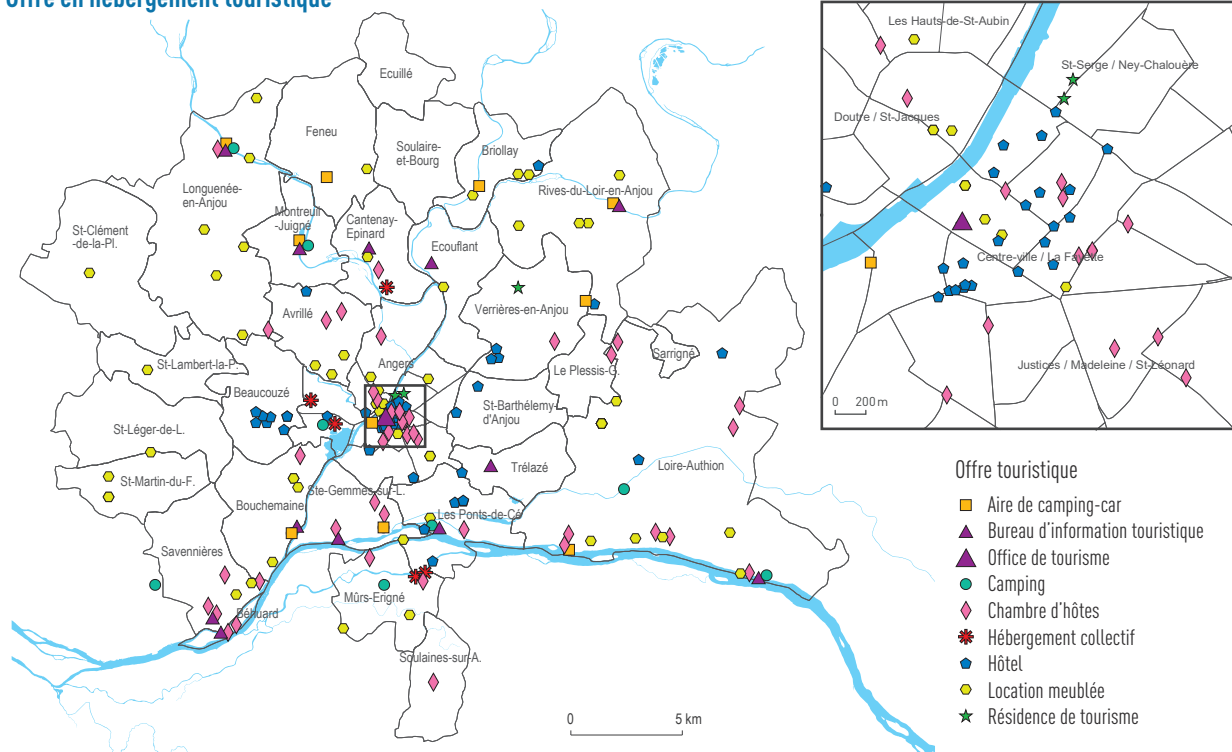
Poids économique du tourisme en 2019

	EMPLOIS TOURISTIQUES (EN MOYENNE ANNUELLE)	RICHESSE TOURISTIQUE DÉGAGÉE (EN MILLIONS D'EUROS)
Pays de la Loire	44 300	1 400
Maine-et-Loire	7 200	210
Angers Loire Métropole	3 030 (3 720 en saison)	90 (2^e rang régional derrière Nantes)

Source : Insee - Direction Régionale des Pays de la Loire

// CARTO

Offre en hébergement touristique



© Aura - mai 2020 - Source : Destination Angers

**AMBITION
2**

VALORISER LE CADRE EXCEPTIONNEL DU TERRITOIRE ANGEVIN //
POUR UN TERRITOIRE HARMONIEUX EN 2030

**QUESTION
ANALYTIQUE**

COMMENT SE CARACTÉRISE LA QUALITÉ DE VIE?

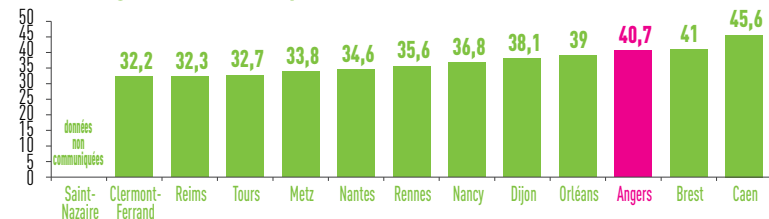


COMMENT ÉVOLUENT LES RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE ET COMMENT PEUVENT-ELLES ÊTRE FACTEURS DE COHÉSION SOCIALE ?

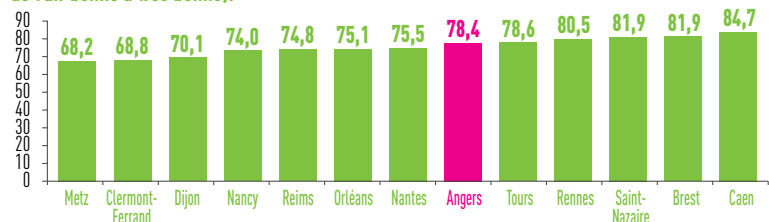


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

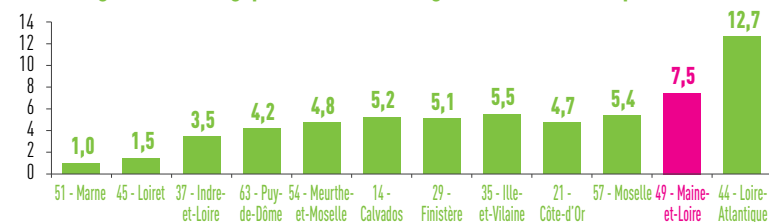
Couvert végétal en % des espaces artificialisés



Qualité de l'air: Indice ATMO - 2018 - % de jours avec un indice Atmo entre 1 et 4 (qualité de l'air bonne à très bonne).



Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile (%) au département - 2018



// COMMENTAIRES

Angers Loire Métropole fait partie des agglomérations du grand Ouest les plus vertes, avec plus de 40 % d'espaces verts dans son tissu urbain et la présence de grands parcs accessibles depuis tout le territoire. Certains de ces espaces relèvent d'un réseau écologique remarquable (Natura 2000, zone naturelle écologique, faunistique et floristique, ENS). Ils participent à la qualité de vie des habitants en tant qu'espaces de loisirs (aménités, randonnée) ou comme éléments de régulation thermique et de stockage du carbone par exemple.

La qualité de l'air y est également bonne ou très bonne près de 8 jours sur 10. Le faible poids des industries ainsi qu'un trafic routier contenu peuvent être retenus comme éléments explicatifs. La moindre qualité est surtout liée à des pollutions régionales, notamment à l'ozone par temps anticyclonique.

Dans un contexte de demande d'alimentation saine, le Maine-et-Loire voit les surfaces et productions en agriculture biologique se développer lentement. Au total, ALM compte 3 856 ha certifiés bio et en conversion en 2018 (chiffre agrégé incluant les données en « secret statistique »).

// ECLAIRAGES LOCAUX



5 000 hectares
d'espaces naturels remarquables



85 km d'itinéraires
Loire à Vélo et Vélofrancette



350 km de sentiers pédestres
(GR, GRP, PR)



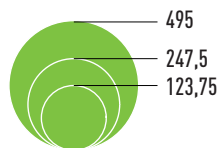
5 grands parcs* communautaires

* Parc André-Delibes à Verrières-en-Anjou, domaine de Pignerolle à Saint-Barthélemy-d'Anjou, les Sablières à Écouflant, les Ardoisières à Trélazé et Saint-Barthélemy-d'Anjou, parc Saint-Nicolas à Angers.

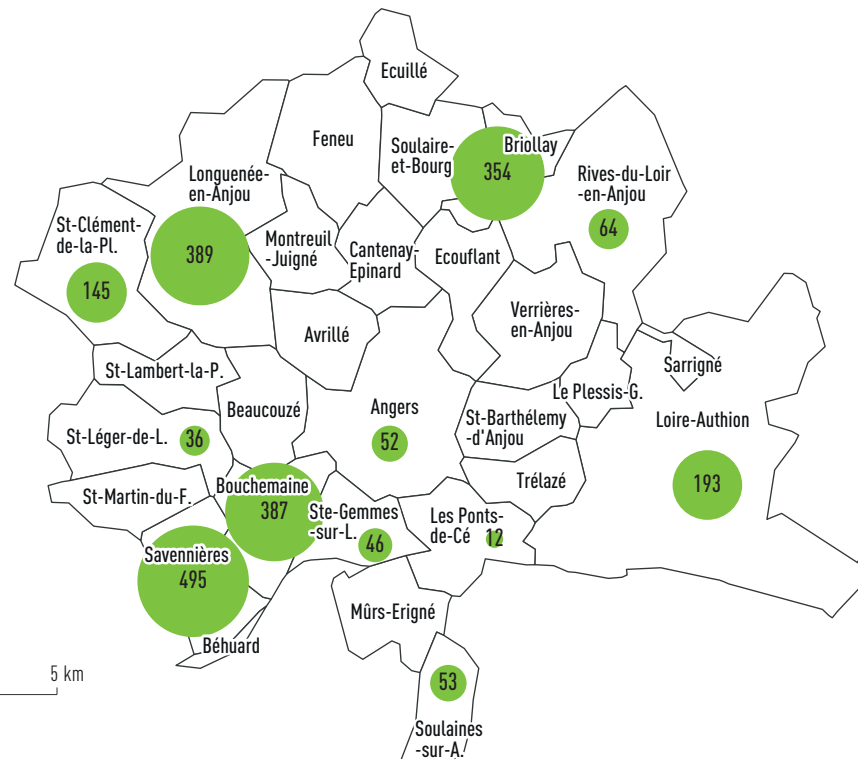
// CARTO

Surfaces en agriculture biologique et en conversion bio en ha - 2018

SAU bio + conversion 2018



Les surfaces sont comptabilisées au siège d'exploitation. Pour certaines communes, le secret statistique est appliqué.



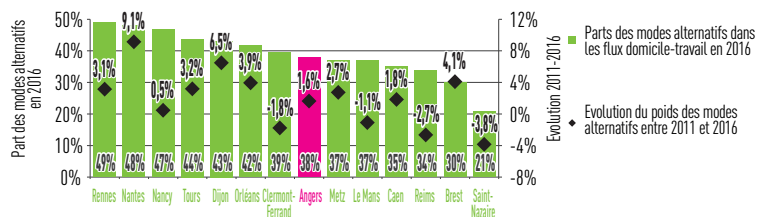
0 5 km

COMMENT LE TERRITOIRE ÉVOLUE-T-IL VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (MODE DOUX, DÉCHETS, TRANSPORTS EN COMMUN) ?

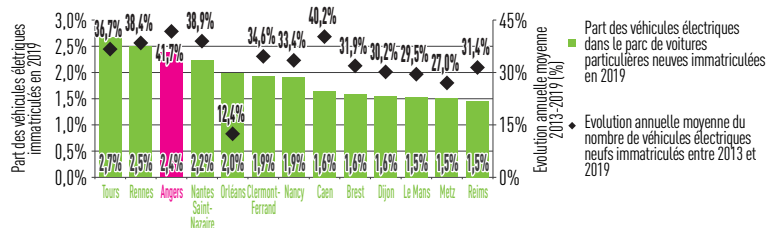


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

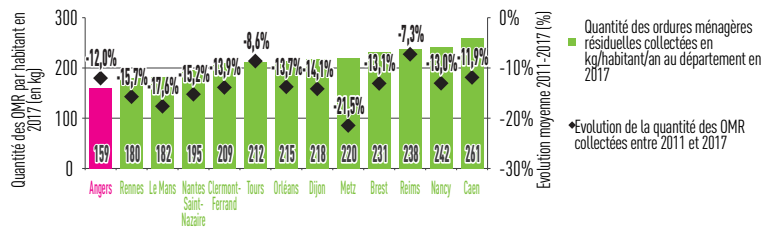
Poids des modes alternatifs dans les déplacements domicile - travail en 2016 (à la commune centre)



Part des véhicules électriques dans le parc de voitures particulières neuves immatriculées en 2019 au département



Performance de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) en 2017 au département



// COMMENTAIRES

Même si la part des voitures électriques reste à la marge en 2019 (2,4%), le Maine-et-Loire est plutôt bien noté au regard des autres départements de comparaison (1,9% moyenne panel barométropole) et de la France Métropolitaine (1,9%), avec notamment la plus forte évolution : +4,2% entre 2013 et 2019.

Avec 38% de résidents de la ville-centre utilisant les modes alternatifs pour se rendre sur leur lieu de travail, la situation d'Angers est moyenne au regard des villes de comparaison, malgré une évolution de +1,6% entre 2011 et 2016.

On note une baisse continue du flux d'ordures ménagères résiduelles qui atteint 178 kg / hab / an en 2018 (195 en 2013), ce qui marque une forte implication des habitants dans le tri et la réduction des déchets.

// ECLAIRAGES LOCAUX

Bilan 2018 // Rapport annuel déchets // Direction Environnement Déchets

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

*En 2017, le périmètre de la population a changé, en raison de l'arrivée de Pruillé dans les tonnages collectés en ordures ménagères et collecte sélective.

139 695 tonnes soit 490 kg / hab / an (- 0,86 % par rapport au ratio / hab 2017)

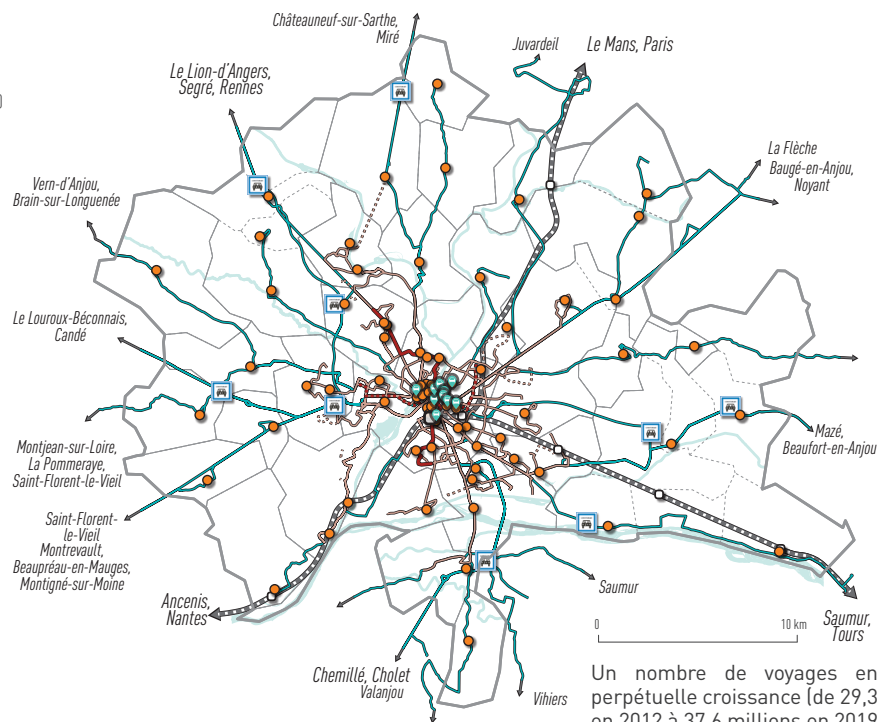
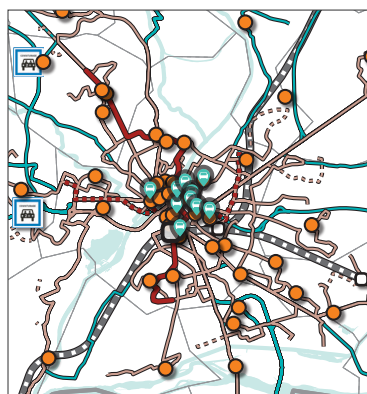
DONT :

Ordures ménagères résiduelles	50 891 tonnes soit 178 kg / hab / an (- 1,46 % par rapport au ratio / hab 2017)
Tri emballages, verre et papier	24 776 tonnes soit 87 kg / hab / an (- 0,44 % par rapport au ratio / hab 2017)
Déchèteries	64 028 tonnes soit 225 kg / hab / an (- 0,55 % par rapport au ratio / hab 2017)

// CARTO

Un usage des transports collectifs (TC) urbains en forte hausse, porté par l'arrivée du tramway en 2011

- Voiture autrement**
 - Aire de covoiturage
 - Infrastructure de recharge pour véhicules électriques (IRVE) du Siém
 - Station d'autopartage Citiz
- Gares / haltes ferroviaires**
 - Gare d'Angers Saint-Laud
 - Halte ferroviaire
- Limites administratives**
 - EPCI
 - Commune simple/nouvelle
 - Commune déléguée
- Lignes régionales et périurbaines de TC**
 - Lignes ferroviaires TER
 - Ligne routières régionales (Aléop) / suburbaines (Irigo)
- Lignes urbaines de TC**
 - Ligne tramway
 - Ligne tramway en projet
 - Lignes routières
- Réseau hydrographique



Un nombre de voyages en perpétuelle croissance (de 29,3 en 2012 à 37,6 millions en 2019 sur le réseau), et ce malgré un niveau d'offre constant.

**AMBITION
3**

REPENSER LES FORMES D'ACCÈS À L'HABITAT, AUX SERVICES
ET AUX ÉQUIPEMENTS // POUR UN TERRITOIRE DIVERSIFIÉ
ET ÉQUILIBRÉ EN 2030

**QUESTION
ANALYTIQUE**

COMMENT SE DÉVELOPPENT SUR LE TERRITOIRE
DE NOUVELLES PRATIQUES QUI AMÉLIORENT
LE QUOTIDIEN?

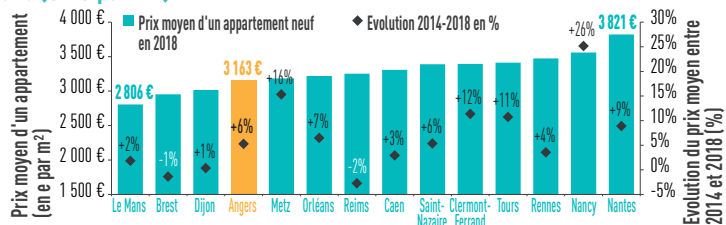


COMMENT LES HABITANTS ACCÈDENT-ILS AU LOGEMENT, AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES ?

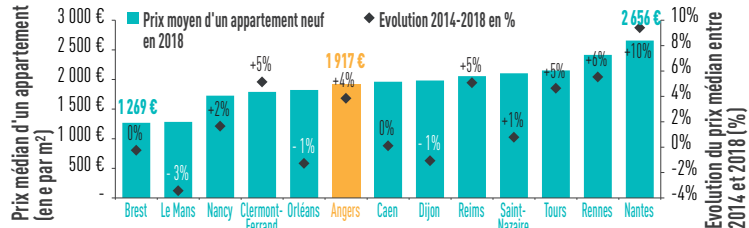


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

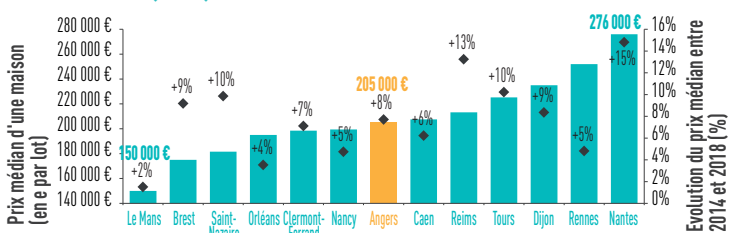
Classement des agglomérations selon le prix moyen d'un appartement neuf en 2018 (en € par m²)



Classement des agglomérations selon le prix médian d'un appartement ancien en 2018 (en € par m²)



Classement des agglomérations selon le prix médian d'une maison dans l'ancien en 2018 (en €)

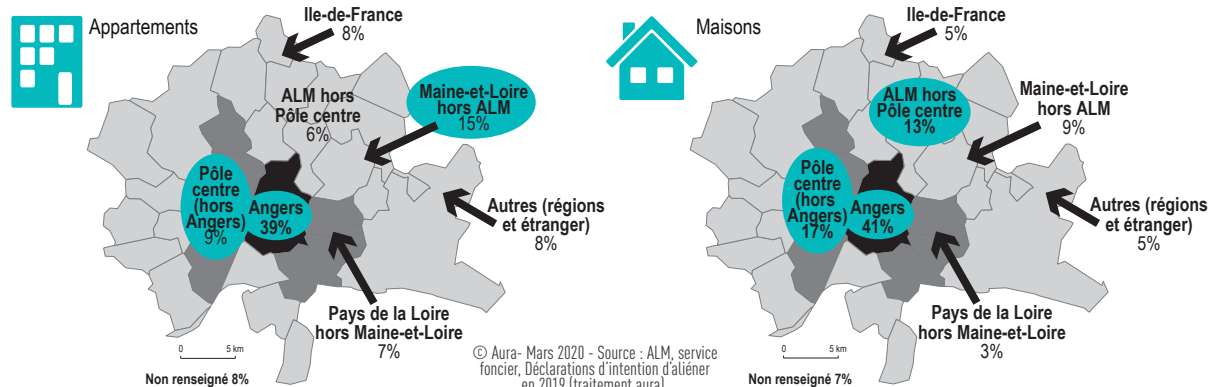


// COMMENTAIRES

En 2018, tous les indicateurs relatifs au marché immobilier se traduisent par une augmentation des prix, liée à plusieurs facteurs : l'attractivité de l'agglomération, une offre plus importante et qualitative de logements proposés aux ménages et aux investisseurs, les conditions économiques favorables à l'acquisition, les dispositifs gouvernementaux d'aide à l'accession ou à l'investissement... Cette embellie du marché se poursuit en 2019 grâce à des taux de crédit historiquement bas, permettant à des acheteurs d'être toujours présents. 71% des ménages ayant acquis une maison dans le territoire d'ALM y résidaient déjà, contre 54% pour ceux ayant acquis un appartement. Les jeunes ménages avec des ressources suffisantes souhaitant s'installer sur le territoire, privilégient l'achat dans un premier temps d'un appartement. L'acquisition d'une maison concerne davantage des familles avec enfant(s).

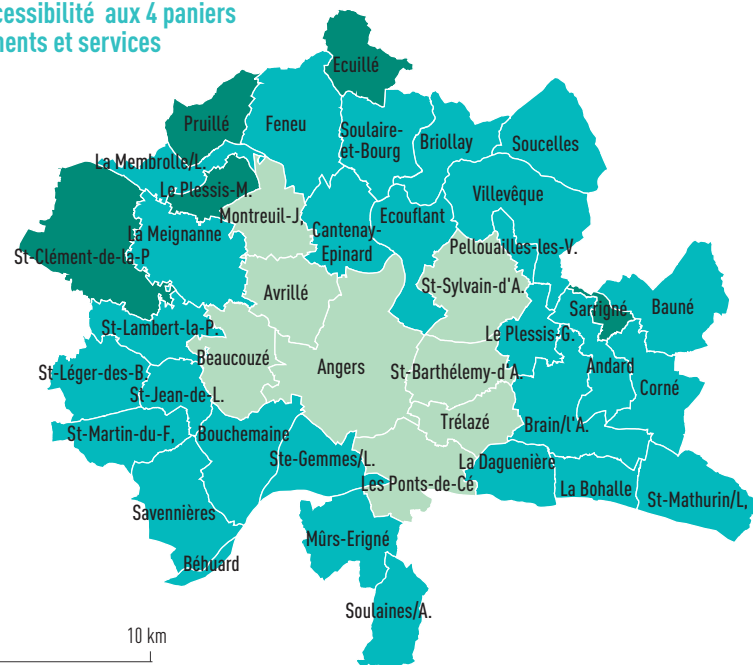
// ECLAIRAGES LOCAUX

Origine géographique des acquéreurs d'un bien sur ALM en 2019



// CARTO

Bonne accessibilité aux 4 paniers d'équipements et services



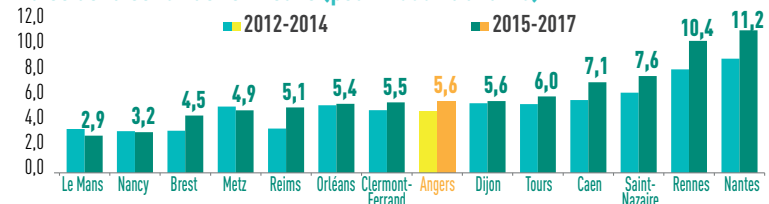
© Aura - Source : Schéma Départemental de l'Accessibilité des Services au Public de Maine-et-Loire SDAASP49

COMMENT ÉVOLUE LA RÉPARTITION DE L'OFFRE D'HABITAT, DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS ?

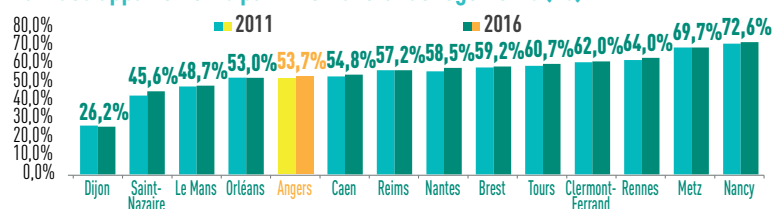


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

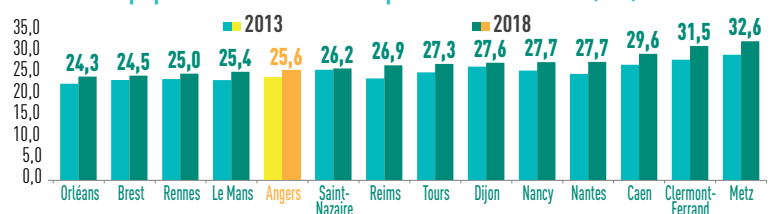
Indice de la construction neuve (pour 1 000 habitants)



Part des appartements parmi le nb total de logements (%)



Nombre d'équipements et de services pour 1 000 habitants (‰)



// COMMENTAIRES

Entre les périodes 2012-2014 et 2015-2017, l'indice de la construction neuve d'Angers Loire Métropole s'est accru passant de 4,8 logements pour 1000 habitants à 5,6 logements ce qui témoigne d'une bonne dynamique du marché du logement neuf. Il est soutenu par l'effet de plusieurs mesures gouvernementales (Plans de relance 2014, 2016, défiscalisations Pinel etc...) et par la mise en œuvre du Programme local de l'habitat d'Angers Loire Métropole. Au regard des autres EPCI de comparaison, Angers Loire Métropole est également en bonne place concernant la part des maisons, même si elle a légèrement baissé (-1 point en 5 ans).

Le parc de logements est principalement composé d'appartements : 53,7%, +1 point en 5 ans. Ce parc se localise essentiellement à Angers (83% du total) et dans quelques communes du pôle centre (chacune 3% pour Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Trélazé, 2% pour St-Barthélemy d'Anjou).

Le territoire propose 26 équipements et services pour 1 000 habitants (+692 en 5 ans) ce qui le place dans la moyenne des autres territoires voisins.

Comme ses confrères, Angers Loire Métropole a régulièrement investi dans l'amélioration de ces équipements structurants (en 2014 arrivée d'une nouvelle piscine Aquavita ; en 2019 rénovation du Centre des Congrès et livraison de la nouvelle patinoire Iceparc).

// ECLAIRAGES LOCAUX

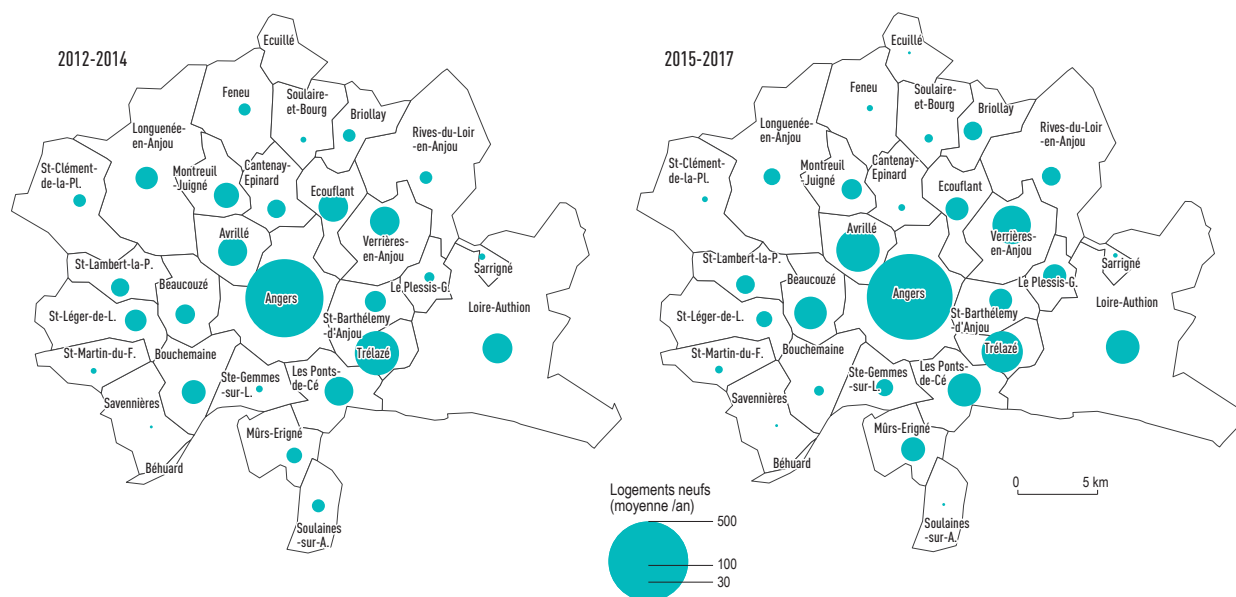
Une hausse du parc de logements portée par les communes du Pôle centre

	PARC DE LOGEMENTS		APPARTEMENTS		MAISONS	
	2016	2011-2016	2016	2011-2016	2016	2011-2016
Angers	87 796	+ 4 282	67 169	+ 6 757	19 525	+ 126
Pôle centre*hors Angers	33 439	+ 3 893	10 917	+ 3 738	22 235	+ 2 524
Autres communes	89 812	+2 116	69 185	+ 756	21 541	+ 3 571
CU Angers Loire Métropole	150 420	+ 10 291	80 744	+ 11 251	67 744	+ 6 221

* Pôle centre : Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy, Sainte-Gemmes, Trélazé.

// CARTO

Evolution de la construction neuve (moyenne par an par période)



© Aura - janvier 2020 - Source : MTES-SDeS, Sitadel2, logements neufs ordinaires en date réelle.

**AMBITION
4**

FONDER LE VIVRE-ENSEMBLE SUR LA CITOYENNETÉ ET LE LIEN SOCIAL // POUR UN TERRITOIRE HUMANISTE ET SOLIDAIRE EN 2030

**QUESTION
ANALYTIQUE**

COMMENT SE CARACTÉRISE LE TERRITOIRE EN MATIÈRE DE LIEN SOCIAL?

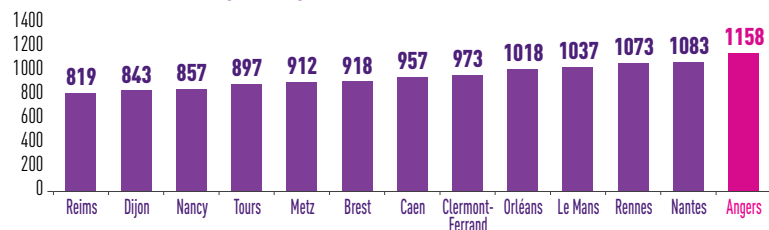


COMMENT ÉVOLUE LA QUALITÉ DU VIVRE ENSEMBLE ?

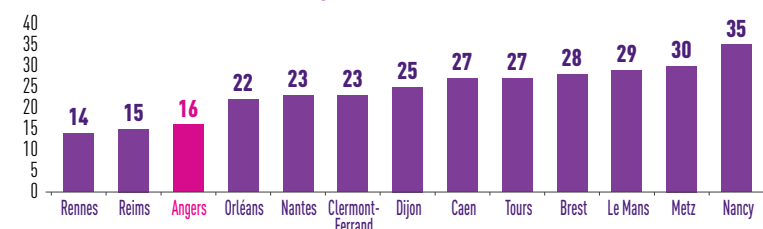


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

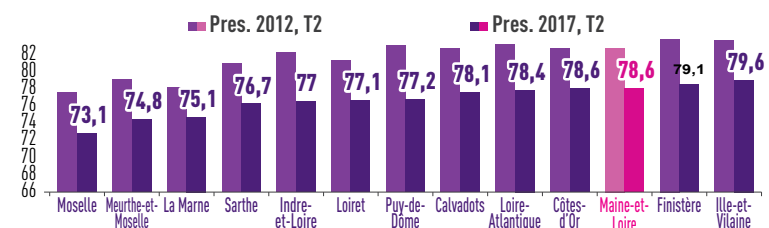
Nombre de licenciés sportifs pour 10 000 habitants en 2015



Nombre de fauteuils de cinéma pour 1 000 habitants en 2017



Taux de participation aux élections présidentielles - 2nd tour



// COMMENTAIRES

La qualité du vivre ensemble est sans doute l'une des réalités les plus difficiles à quantifier et comparer. Les quelques illustrations de cette thématique dans cette planche montrent globalement la bonne place du territoire qu'il s'agisse du taux de licenciés sportifs ou du taux de participation aux élections présidentielles. L'approche de la pratique du sport « encadré » demeure un indicateur intéressant à plusieurs titres. L'intensité de la pratique d'un sport en club est bien souvent liée au niveau d'équipement d'un territoire et à la qualité de l'encadrement sportif. La bonne situation du territoire est à mettre également en relation avec la dynamique et l'orientation de sa politique sportive, sans oublier le développement de la pratique « libre » (salle de fitness, parcours sportifs, etc.). Angers Loire Métropole se démarque fortement avec 1 158 licenciés pour 10 000 habitants et notamment pour les sports collectifs : 1^{ère} place des grandes agglomérations pour le Basket-ball.

// ECLAIRAGES LOCAUX



Nombre d'associations au 1^{er} janvier 2020 :

4 657 sur Angers Loire Métropole

Dont 64% à Angers

+12,6% (entre 2017 et 2020)



Angers, première ville de France distinguée par les 4 Lauriers du label « Ville Active et Sportive »

50 % des Angevins pratiquent une activité sportive régulière ;

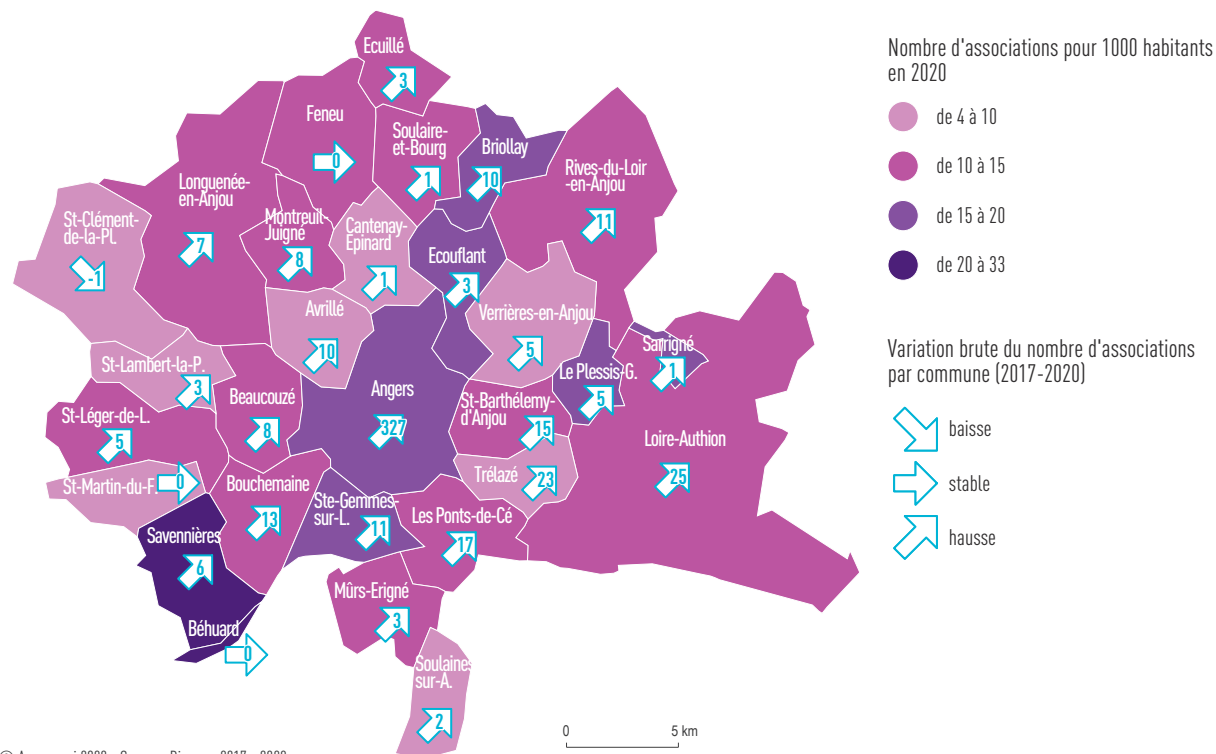
36 000 licenciés et adhérents à un club ou association sportive ;

260 clubs ou associations sportives ;

90 disciplines représentées.

// CARTO

Nombre d'associations pour 1000 habitants en 2020 et évolution 2017-2020



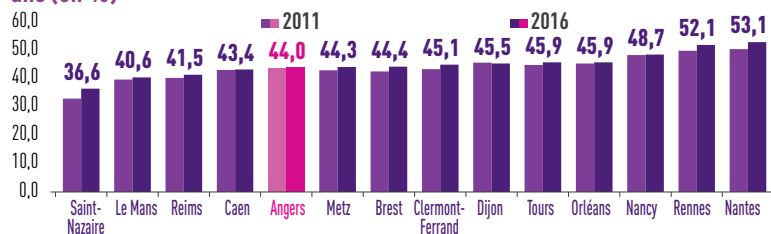
© Aura - mai 2020 - Source : Diane +, 2017 - 2020

COMMENT ÉVOLUENT LES DISPARITÉS SOCIALES ?

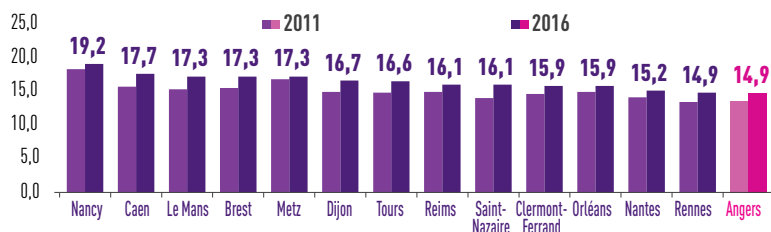


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

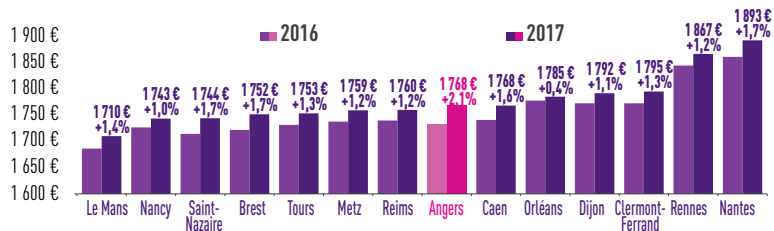
Part des cadres et Prof. Intermédiaires parmi la population active de 15 à 64 ans (en %)



Part des familles monoparentales (en %)



Evolution 2016/2017 du revenu médian disponible par mois (classement selon le revenu en 2017 en € par mois et par unité de consommation)



// COMMENTAIRES

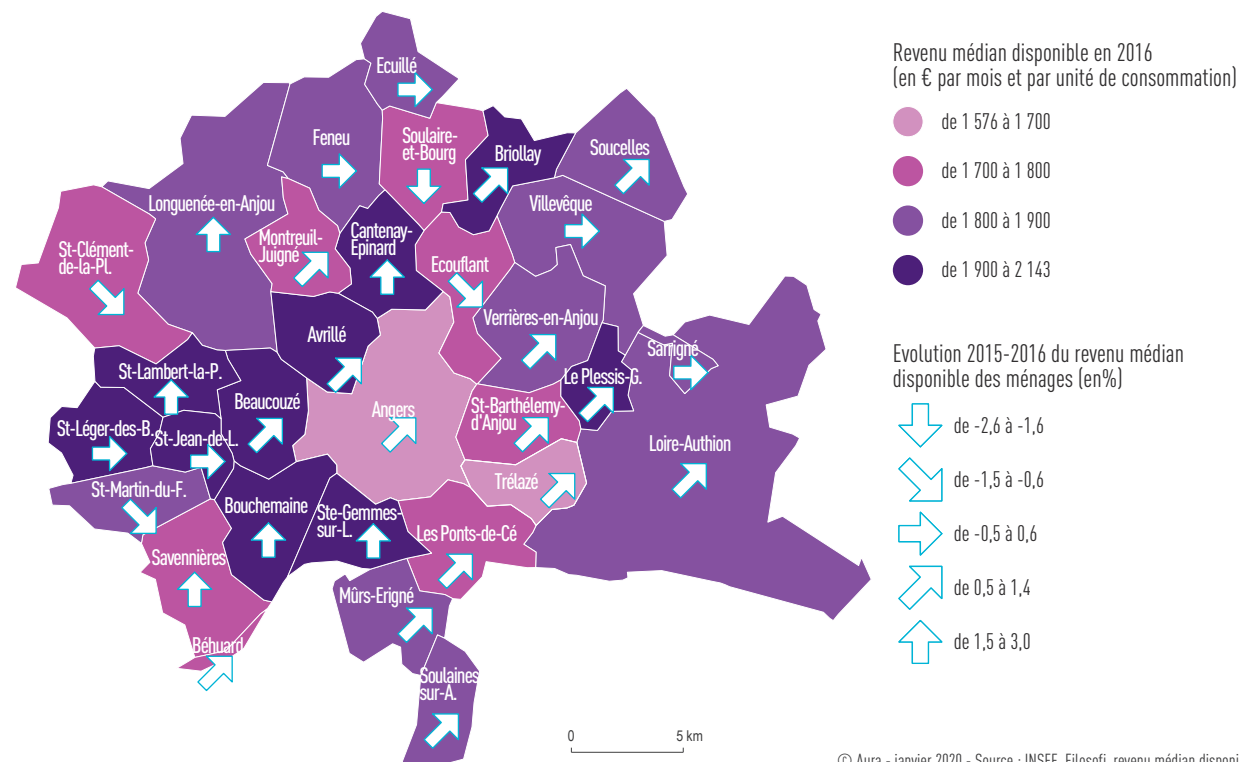
La part des cadres et des professions intermédiaires dans la population active de 15-64 ans est de 44% (+0,4 points en 5 ans). Nantes et Rennes se distinguent avec une proportion supérieure à 50%. Le territoire accueille 15% de familles monoparentales (+1,2 points en 5 ans), ce qui le place parmi les proportions les plus faibles derrière Rennes et Nantes. En 2016, le revenu médian à Angers Loire Métropole s'élève à 1 732 euros par mois. Il est quasi identique à celui observé pour la France métropolitaine (1 734 euros).

// ECLAIRAGES LOCAUX

	ENSEMBLE	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE PARC SOCIAL	LOCATAIRE PARC PRIVÉ	TAUX DE PAUVRETÉ (SEUIL 60%)
Angers	1 636 €	2 203 €	1 179 €	1 615 €	20,0%
Aire urbaine d'Angers	1 753 €	1 974 €	1 234 €	1 596 €	11,9%
CU Angers Loire Métropole	1 768 €	2 083 €	1 224 €	1 643 €	13,5%
CC Anjou Loir et Sarthe	1 696 €	1 793 €	1 299 €	1 469 €	9,4%
CC Loire Layon Aubance	1 797 €	1 888 €	1 306 €	1 542 €	6,9%
Département Maine-et-Loire	1 703 €	1 857 €	1 231 €	1 521 €	11,7%
France métropolitaine	1 759 €	1 968 €	1 207 €	1 507 €	14,9%

// CARTO

Revenu médian disponible des ménages en 2016 et évolution 2015-2016 (%)

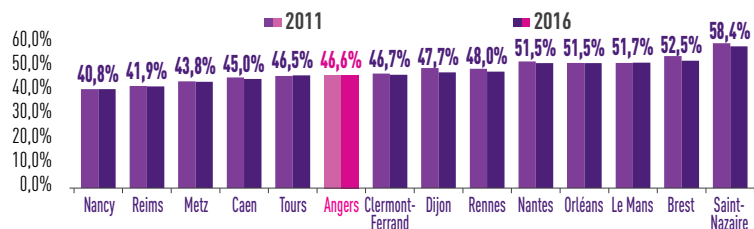


COMMENT ÉVOLUE LA MIXITÉ SOCIALE ?

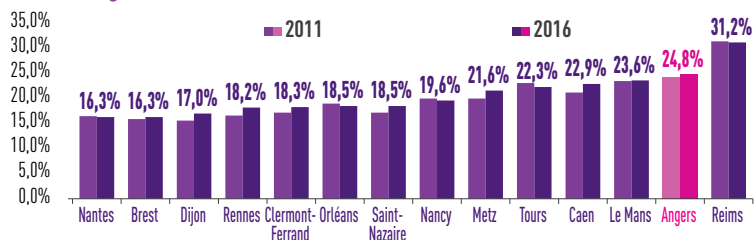


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

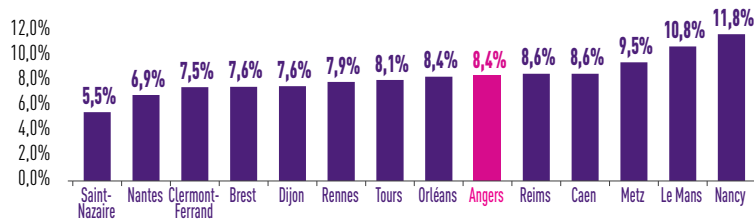
Part des propriétaires dans les résidences principales



Part des logements HLM



Part des allocataires CNAM bénéficiaires de la CMU-C en 2018



// COMMENTAIRES

Au 1^{er} janvier 2019, le parc locatif social de l'aire urbaine d'Angers compte près de 36 400 logements locatifs sociaux et représente 58% du parc locatif social départemental.

Entre 2018 et 2019, le parc locatif social de l'agglomération angevine s'accroît de 1,2%, taux supérieur à celui du Maine-et-Loire (+0,6%), mais inférieur à ceux observés à l'échelle régionale (+1,5%) et nationale (+1,7%). Pour rappel, la part de logements locatifs sociaux parmi les résidences principales d'ALM (26,4%) est nettement supérieure à celle de la région (14%) et de la France métropolitaine (18%).

Au sein du pôle urbain, trois communes enregistrent les plus forts taux de croissance (+4% contre +0,1% pour Angers) : Avrillé, Les Ponts-de-Cé et Trélazé.

La part des propriétaires est très hétérogène sur le territoire avec des proportions allant de 32% pour la ville-centre jusqu'à 92% pour une commune plus rurale

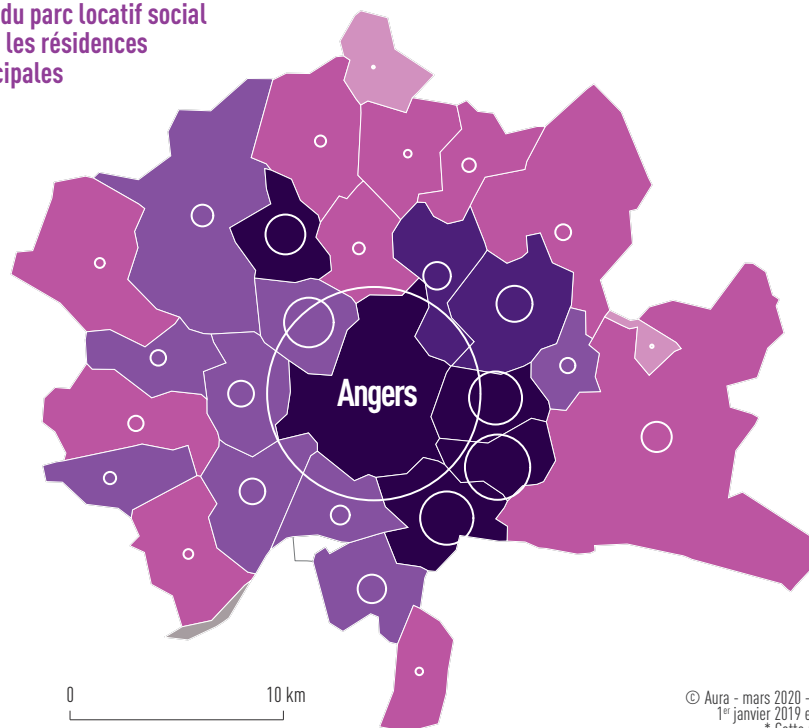
// ECLAIRAGES LOCAUX

Nombre de logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2019 par territoire (%)

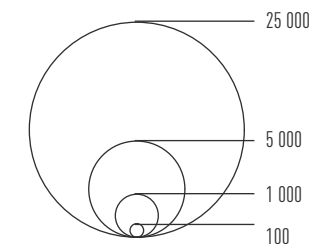
Territoire	NOMBRE AU 1 ^{ER} JANVIER 2019	PART PARI MI LES RÉSIDENCES PRINCIPALES (%)	ÉVOLUTION 2018-2019 (%)	LOGEMENTS SOCIAUX MIS EN SERVICE EN 2018
Angers	24 626	30,3%	+0,1	202
Pôle urbain hors Angers	8 092	23,5%	+3,5	326
Couronne	8 615	11,0%	+1,9	200
Aire urbaine d'Angers	41 333	21,3%	+1,1	728
CU Angers Loire Métropole	36 378	25,3%	+1,2	682
CC Loire Layon Aubance	1 843	8,1%	+0,7	21
CC Anjou Loir et Sarthe	1 264	11,1%	+2,0	31
Pôle métropolitain Loire Angers	39 485	22,2%	+1,2	734
Département Maine-et-Loire	62 928	17,4%	+0,6	883

// CARTO

Part du parc locatif social dans les résidences principales



Nombre de logement locatifs sociaux au 1^{er} janvier 2019



Part du parc locatif social parmi les résidences principales (%)

- Pas de locatif social
- Moins de 5
- de 5 à 9
- de 10 à 19
- de 20 à 24
- 25 et plus

0 10 km

© Aura - mars 2020 - Sources : DREAL Pays de la Loire, Répertoire du parc locatif social au 1^{er} janvier 2019 et DGFip, Taxe d'Habitation au 1^{er} janvier 2019 (résidences principales).
* Cette part est différente du calcul du décompte de l'article 55 de la Loi SRU.

**AMBITION
5**

**RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ANGEVIN // POUR UN
TERRITOIRE RAYONNANT EN 2030**

**QUESTION
ANALYTIQUE**

**COMMENT SE CARACTÉRISENT LA NOTORIÉTÉ
ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ?**

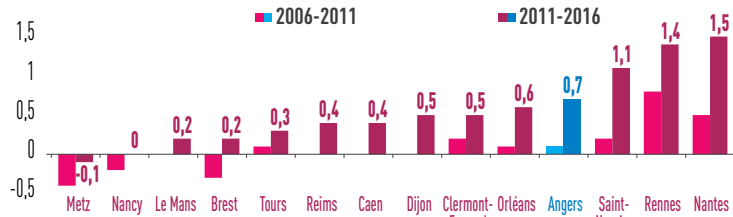


COMMENT LA NOTORIÉTÉ DU TERRITOIRE SE RENFORCE-T-ELLE ?

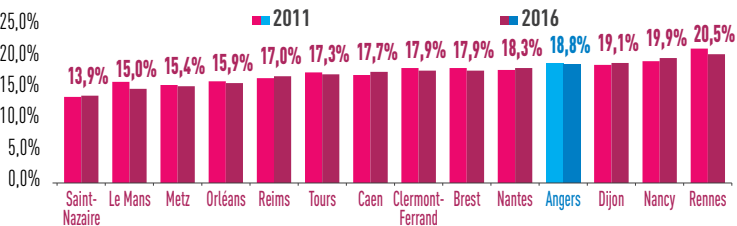


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

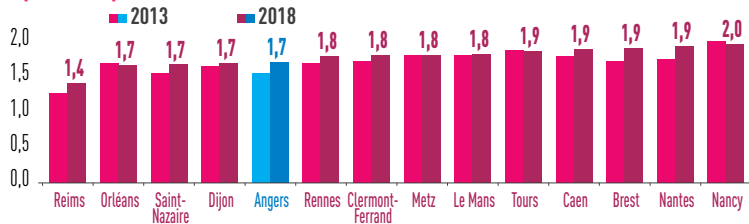
Variation de la population : taux annuel moyen (%)



Ancienneté d'emménagement des ménages depuis moins de 2 ans (%)



Taux d'équipements de grand rayonnement (Nb d'équipements de la gamme supérieure pour 1 000 habitants)



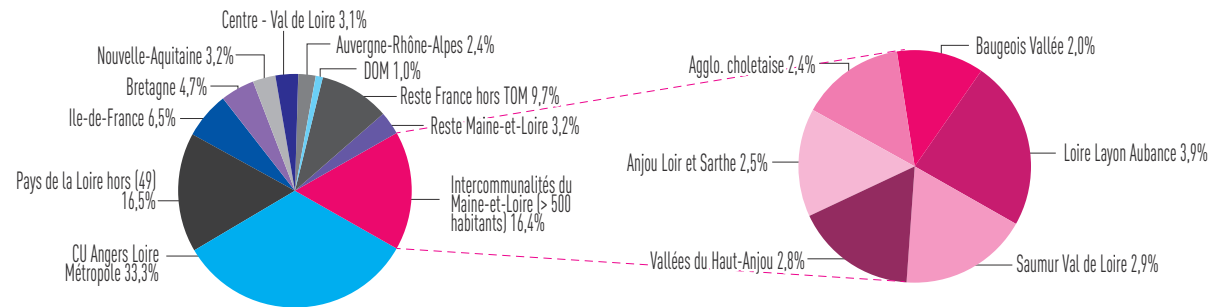
// COMMENTAIRES

L'analyse des dynamiques récentes révèle une croissance démographique plus importante. Entre 2011 et 2016, on enregistre une augmentation de 10 178 habitants, soit une croissance démographique de 0,71% par an, supérieure à la période intercensitaire précédente et à celle du Maine-et-Loire (+0,52%/an). Au 1^{er} janvier 2016, Angers Loire Métropole compte 293 701 habitants, soit 36,2% de la population départementale en 2016, en légère progression (35,9% en 2011). Entre 2015 et 2016, 16 917 habitants se sont installés dans l'agglomération angevine et 15 303 individus en sont partis, soit un excédent migratoire résidentiel de 1 614 habitants en plus. Dans le même temps, 8 435 personnes ont changé de logement au sein d'Angers Loire Métropole.

Le moteur principal de la croissance est le pôle urbain d'Angers. Notons que l'agglomération angevine tire parti de la forte présence universitaire et de nombreuses livraisons de logements neufs. En effet, la notoriété de ses universités et ses grandes écoles attire de plus en plus les étudiants.

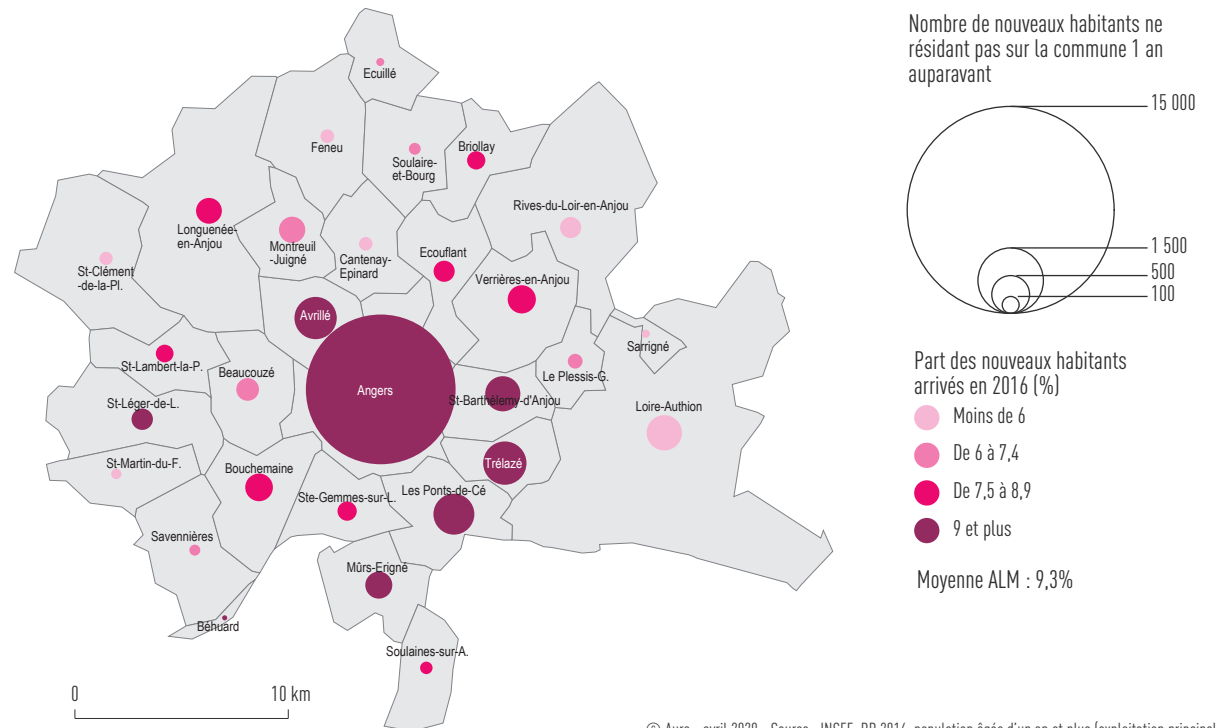
// ECLAIRAGES LOCAUX

Lieu de résidence un an auparavant des ménages ayant changé de résidence (%)



// CARTO

Nouveaux habitants arrivés depuis moins d'un an en 2016 (en nombre et en part)



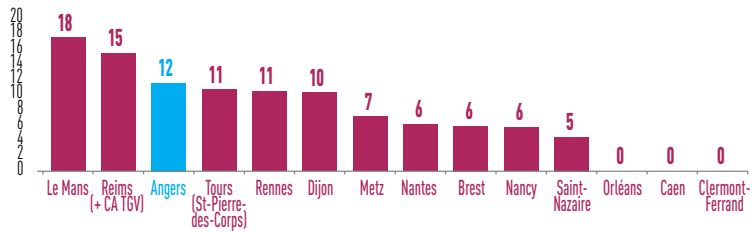
© Aura - avril 2020 - Source : INSEE, RP 2016, population âgée d'un an et plus (exploitation principale).

COMMENT LE TERRITOIRE EST-IL CONNECTÉ ?

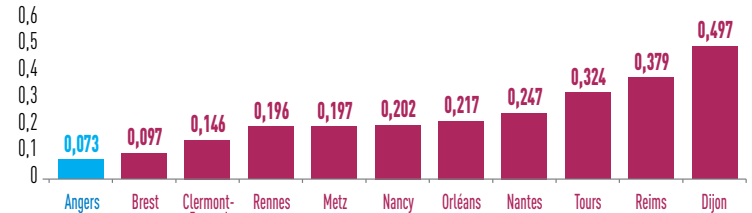


// BAROMÉTROPOLE (INDICATEURS PANEL DE COMPARAISON)

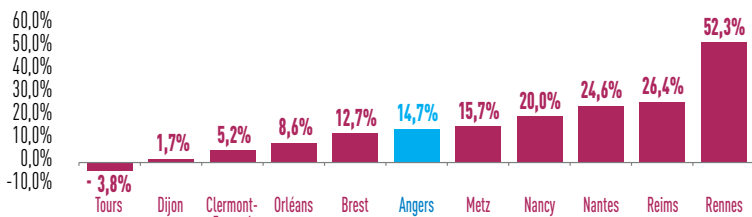
TGV : nombre de dessertes quotidiennes pour 100 000 habitants de l'aire urbaine (4^e trimestre 2019)



Nombre de nuitées internationales (en millions) en 2018



Evolution 2015-2018 des nuitées internationales



// COMMENTAIRES

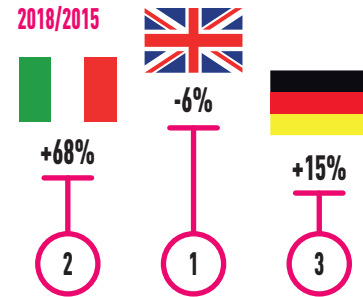
Angers profite de sa localisation et bénéficie d'une offre importante de trains à grande vitesse (une cinquantaine TGV quotidiens par semaine). En nombre d'arrêts pour 100 000 habitants, le territoire est seulement devancé par Le Mans et Reims. Angers Loire Métropole contribue également au dynamisme d'un réseau d'échanges entre les agglomérations du Grand Ouest. Après Nantes et Rennes, elle y joue un rôle moteur, en raison de sa position centrale. Ses relations avec Paris sont également non négligeables.

Autre atout, Angers Loire Métropole bénéficie d'une bonne attractivité, en lien avec de nombreux événements organisés sur son territoire.

En 2018, les hôtels d'Angers Loire Métropole ont comptabilisé 73 000 nuitées hôtelières étrangères, ce qui place le territoire en faible position. Néanmoins, on observe une hausse de la fréquentation étrangère (+15% entre 2015 et 2018).

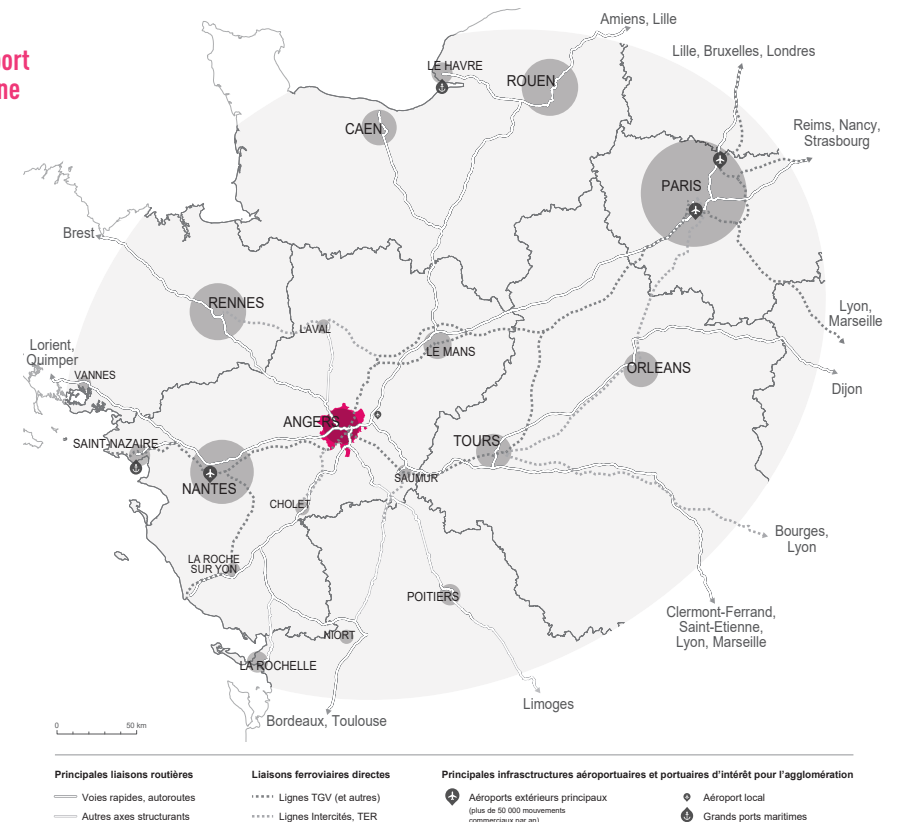
// ECLAIRAGES LOCAUX

Top 3 des nuitées étrangères sur Angers Loire Métropole



// CARTO

Principales infrastructures de transport connectées à l'agglomération angevine



© Aura - juillet 2017 - Source : Open Street Map 2016



Affluence des principaux événements grand public en 2019

- Les Accroches-coeurs (gratuit) : 250 000
- Festival estival de Trélazé (gratuit) : 250 000
- Festival Premiers plans (payant) : 76 000
- Festival d'Anjou (payant) : 26 000
- Made in Angers (gratuit) : 17 000



24 000 visiteurs français et étrangers au Salon international des techniques de production végétales (Sival)

Ambition 1// Comment se caractérisent l'économie locale, l'emploi et les équilibres territoriaux ?

Economie présentielle : la partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités préSENTIELLES sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Taux de concentration de l'emploi : la concentration de l'emploi s'appuie sur un indice rapportant le nombre d'emplois total d'un territoire et le nombre de résidents qui en ont un. Indicateur exprimé en nombre d'emplois pour 100 actifs occupés. Cet indicateur permet de mesurer une certaine attractivité du territoire. À titre d'exemple, lorsque l'indicateur est supérieur à 100, le territoire attire des actifs résidant hors de son territoire pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre de ses entreprises.

Taux d'emploi : le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler (15 à 64 ans). Il reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

Taux de création des entreprises : rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1er janvier de cette même année.

Entreprise individuelle : une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur.

Taux de chômage au sens du BIT : rapport entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active estimée au lieu de résidence, à la zone d'emploi (résultat de l'enquête emploi, concept défini par le bureau international du travail)

Pour en savoir plus : Panorama économie et emploi, Angers Loire Métropole, Edition 2019, Aura

Les cadres des fonctions métropolitaines :

L'analyse fonctionnelle de l'emploi, élaborée par l'INSEE, caractérise l'activité économique d'un territoire à partir de la fonction exercée par l'individu.

A partir de regroupements de professions et catégories socio-professionnelles, l'emploi est découpé en 15 fonctions. Certaines interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres recouvrent des services à la population. Les fonctions sont transversales par rapport aux secteurs d'activité et aux statuts (indépendant ou salarié, public ou privé). Elles peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple).

Les fonctions métropolitaines regroupent les fonctions exercées dans les domaines de la conception-recherche, des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprises, de la gestion et de la culture et des loisirs.

Les fonctions de production concrète concernent l'agriculture, le BTP et la fabrication ; les fonctions transversales comportent l'entretien réparation, le transport et la logistique.

Les fonctions préSENTIELLES recourent les services de proximité, la santé et l'action sociale, l'administration publique, la distribution, l'éducation et la formation.

Ambition 2// Comment se caractérise la qualité de vie ?

Part du couvert végétal sur la tâche urbaine : calculée à partir d'images satellites GEOSUD Infra Rouge Couleur SPOT 6 2014. L'indicateur est calculé sur les espaces artificialisés (Corine Land Cover 2012) avec l'outil NDVI d'ArcGIS. Travailler à l'échelle des espaces artificialisés permet de réduire l'impact des difficultés de calcul (manque de végétation, raccord des images, manque de contraste des images...).

Indice ATMO : l'indicateur rend compte de la proportion de jours durant laquelle la qualité de l'air est bonne ou très bonne. Cet indice ATMO, allant de 1 (très bon) à 10 (très mauvais) est déterminé quotidiennement à partir des niveaux de concentration dans l'air de quatre polluants : le dioxyde de soufre (SO₂), issu des secteurs de l'énergie et de l'industrie, le dioxyde d'azote (NO₂), lié aux transports et au chauffage, l'ozone (O₃), en relation avec les transports, l'utilisation des solvants et des hydrocarbures et les particules de diamètre inférieur à 10µm (PM₁₀), produites par les transports, le chauffage et les activités industrielles. Afin d'atténuer les effets climatiques annuels (forte chaleur ou période de froid), l'indicateur est calculé sur une période de trois ans.

Ambition 3// Comment se développent sur le territoire de nouvelles pratiques qui améliorent le quotidien ?

Temps d'accès moyen aux 4 paniers d'équipements et services par communes :

L'analyse des temps d'accès porte sur des services issus de la base permanente des équipements (BPE) de 2014 ainsi que quelques bases internes au département. Le calcul des temps d'accès a été effectué en utilisant le distancier Métric, développé par l'Insee. Pour toutes les communes, le temps d'accès correspond à l'aller simple entre les chefs-lieux de la commune non équipée et le chef-lieu de la commune équipée.

Cette méthode simplifiée donne des temps théoriques qui ne tiennent pas compte des distances à l'intérieur des communes équipées.

Quelques définitions :

Une commune multi-équipée possède au moins la moitié des équipements des trois paniers de services (équipements publics, équipements marchands de proximité, équipements marchands plus rares et équipements spécifiques). Le seuil arbitraire de temps d'accès moyen supérieur à 9 minutes a été fixé pour définir des communes dites déficitaires.

Panier d'équipements publics : bureau de poste (ou relais poste, agence postale), police nationale ou gendarmerie, centre de finances publiques, caisse d'allocations familiales (CAF), Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic), espace public numérique (EPN), Pôle emploi, mission locale, mutualité sociale agricole (MSA), caisse d'assurance retraite et santé au travail (Carsat), centre médico-social (CMS, service des conseils départementaux regroupant des assistantes sociales, des éducateurs, des médecins, des puéricultrices et des sages-femmes).

Panier d'équipements marchands de proximité : boucherie-charcuterie, fleuriste, banque, épicerie-supérette, boulangerie, restaurant, salle de sport, coiffeur.

Panier d'équipements marchands plus rares : cinéma-théâtre, blanchisserie-teinturerie, librairie-papeterie, bassin de natation, supermarché d'une surface de vente de 400 à 2 500 m², école de conduite, station-service.

Équipements spécifiques : médecin généraliste, pharmacie, école élémentaire, collège, hébergement pour personnes âgées.

Panier de vie courante : banque, école de conduite, salon de coiffure, restaurant, police ou gendarmerie, bureau de poste (ou relais), supermarché, boulangerie, librairie - papeterie, station-service, épicerie - supérette, collège, école maternelle, école élémentaire, médecin omnipraticien, dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, services d'aide aux personnes âgées, services de garde d'enfants, salle ou terrain multisports.

Ambition 4// Comment se caractérise le territoire en matière de lien social ?

Part des familles monoparentales :

Une famille monoparentale est une famille comprenant un parent isolé, vivant sans conjoint cohabitant, et avec un ou plusieurs enfants célibataires (et n'ayant pas d'enfant). L'enfant, ou les enfants, passent en général une partie du temps (au plus la moitié) avec leur autre parent. En cas de résidence alternée, l'enfant est compté comme vivant principalement dans le logement où il est présent le premier jour de la collecte. Dans cette étude, la part de familles monoparentales est le rapport entre le nombre de familles monoparentales et le nombre total de familles (définition Insee : composition des familles).

Revenu médian disponible : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans. Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Les statistiques présentées sont issues du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi). Les données issues de Filosofi sont soumises au secret statistique. Aucune statistique n'est diffusée pour les très petites zones (moins de 50 ménages fiscaux et moins de 100 personnes).

Ambition 5// Comment se caractérisent la notoriété et l'attractivité du territoire ?

Taux d'évolution annuelle de la population : le taux d'évolution annuel de la population est calculé à partir des populations sans double compte propres à chaque recensement : l'évolution annuelle moyenne est calculée pour chaque période intercensitaire.

Ancienneté d'emménagement des ménages depuis moins de deux ans : l'ancienneté d'emménagement a été calculée via le fichier « exploitation principale » du recensement de l'Insee. La variable tient compte de l'année d'emménagement de la première personne encore présente dans le logement au moment du recensement. Les années ont été volontairement regroupées, les moins de 2 ans formant ainsi les ménages dont la mobilité est la plus récente.

Équipements de grand rayonnement : les équipements de grand rayonnement sont des équipements « rares » avec un rayonnement supérieur (équipements sportifs, équipements de santé, d'enseignement supérieur, équipements de services publics, etc.).

Autres

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». L'EPCI est soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

Le recensement de la population (RP) : vise au dénombrement des logements et de la population en France et à la connaissance de leurs caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens). Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement tous les 5 ans ; celles de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, l'ensemble du territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

LISTE DES INDICATEURS RETENUS POUR LE PANEL DE COMPARAISON

Indicateurs	Ambition	Source
Nombre d'emploi dans l'agriculture pour 1 000 emplois 2011-2016	1	Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires lieu de travail
Part des postes salariés dans la sphère présentielle au 31 décembre 2015	1	Insee, CLAP
Poids des effectifs des cadres des fonctions métropolitaines	1	Insee, RP 2011-2016
Taux d'emploi des 15-64 ans (%) 2011-2016	1	Insee RP 2011-2016
Taux de création des entreprises en 2018	1	Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)
"Part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur parmi la population non scolarisée de 15 ans et plus 2011-2016"	1	Insee RP 2011-2016
Part des étudiants parmi la population totale par commune 2011/2012-2017/2018	1	Insee RP 2011-2016, Opendata Enseignement supérieur et recherche, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
"Part des formations d'IUT et d'ingénieurs parmi la population de l'enseignement supérieur 2011/2012-2017/2018"	1	Insee RP 2011-2016, Opendata Enseignement supérieur et recherche, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Part des apprentis et stagiaires parmi les salariés de 15 ans et plus 2011-2016	1	Insee RP 2011-2016
Poids des effectifs salariés de la filière Santé 2014-2018	1	Across-Urssaf
Poids des effectifs salariés de la filière Digital 2014-2018	1	Across-Urssaf
Poids de l'emploi de la filière végétal	1	MSA (Effectifs salariés et non salariés, y compris cotisants solidaires) 2016 et 2017, Insee CLAP, Insee RP 2016
Nombre de nuitées en 2018 (en millions)	1	Insee partenaires régionaux Atout France, destination Angers
Evolution 2015-2018 des nuitées totales	1	Insee partenaires régionaux Atout France, destination Angers
Durées moyennes de séjours hôtelières en 2018	1	Insee partenaires régionaux Atout France, destination Angers
Couvert végétal en % des espaces artificialisés	2	Observ'agglo 2016 FNAU AdCF. Equipex - GEOSUD, Union européenne, SOeS, 2012/2014
"Qualité de l'air : Indice ATMO - 2018 - % de jours avec un indice Atmo entre 1 et 4 (qualité de l'air bonne à très bonne)"	2	ATMO France -2018
"Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile (%) au département "	2	Agence Bio 2018
"Part des modes alternatifs dans les déplacements domicile-travail en 2016 à la commune centre"	2	Insee RP 2011-2016
"Part des véhicules électriques dans le parc de voitures particulières neuves immatriculées en 2019 au département"	2	SOeS-RSVERO
"Performance de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) en 2017 au département"	2	ADEME - SINOE ©
Prix moyen des appartements dans le neuf en 2018 (en € par m²)	3	DREAL Pays de la Loire, Enquête de commercialisation des appartements neufs par année (prix moyen en € par m²).
Prix médian des appartements dans l'ancien en 2019 (en € par m²)	3	DGFip, DVF Open-Data (extraction janvier 2020, traitement aura).
Prix médian des maisons dans l'ancien en 2019 (en €/lot)	3	DGFip, DVF Open-Data (extraction janvier 2020, traitement aura).
Indice de construction neuve (pour 1 000 habitants)	3	Insee RP 2011-2015, Sitadel2 logts neufs commencés 2012-2014/ 2015-2017
Part des maisons parmi le nombre total de logements (%) 2011-2016	3	Insee RP 20011-2016
Part des appartements parmi le nombre total de logements (%) 2011-2016	3	Insee RP 20011-2017
Nombre d'équipements et de services pour 1 000 habitants (‰) 2013-2018	3	INSEE, BPE 2013 et 2018 et RP 2012 et 2017.
Nombre de licenciés sportifs pour 10 000 habitants en 2015	4	Ministère jeunesse et sport, 2015. Traitements : Fnau, Observ'agglo 2018
Nombre de fauteuils de cinéma pour 1 000 habitants en 2017	4	CNC, 2017. Traitements : Fnau, Observ'agglo 2018
Taux de participation aux élections présidentielles - 2nd tour par département 2012-2017	4	Ministère de l'intérieur. Observatoire des vote en France
Part des cadres et professions intermédiaires parmi la population active de 15 à 64 ans (%)	4	Insee RP 2011-2016
Part des familles monoparentales (%)	4	Insee RP 2011-2017
Revenu médian disponible par mois en 2017	4	INSEE, DGFip, revenu médian disponible en 2017 (en euros par mois et par unité de consommation).
Part des propriétaires parmi le total des résidences principales (%)	4	Insee RP 2011-2016
% logement HLM parmi total des résidences principales	4	Insee RP 2011-2016
Part des allocataires CNAM bénéficiaires de la CMU-C en 2018 (%)	4	Insee, Caisse Nationale d'Assurance Maladie
Variation de la population : taux annuel moyen (%) 2006-2011/ 2011-2016	5	Insee RP 2006-2011-2016
Ancienneté d'emménagement des ménages depuis moins de 2 ans (%) 2011-2016	5	Insee RP 2011-2016
Taux d'équipements de grand rayonnement 2013-2018	5	Insee RP 2012-2017, BPE 2013-2018
TGV : nombre de dessertes quotidiennes pour 100 000 habitants de l'aire urbaine	5	SNCF (Novembre 2019)
Nombre de nuitées étrangères (en millions) en 2018	5	Insee partenaires régionaux Atout France, destination Angers
Evolution 2015-2018 des nuitées internationales	5	Insee partenaires régionaux Atout France, destination Angers

Directrice de publication

Alexandra LE PROVOST

Etudes et rédaction

Stéphanie HERVIEU
Sébastien BOIREAU
Valérie BRUNET
Xavier DESRAY
Stéphane RONDEAU

Géomatique

Emilie GORGUET

Graphisme

Stéphane BOULAY

Juin 2020
ISSN en cours

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine
29, rue Thiers
49100 Angers
Tel. +33 (0)2 41 18 23 80
Fax +33 (0)2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org
www.aurangevine.org



[aura.angers49](https://www.facebook.com/aura.angers49)



[aura_angers49](https://twitter.com/aura_angers49)



[aura49](https://vimeo.com/aura49)